



Etudes

Noyonnaises

**Bulletin de la
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ARCHÉOLOGIQUE
ET SCIENTIFIQUE
DE NOYON**

**Le sous-préfet
Jarry de Mancy**

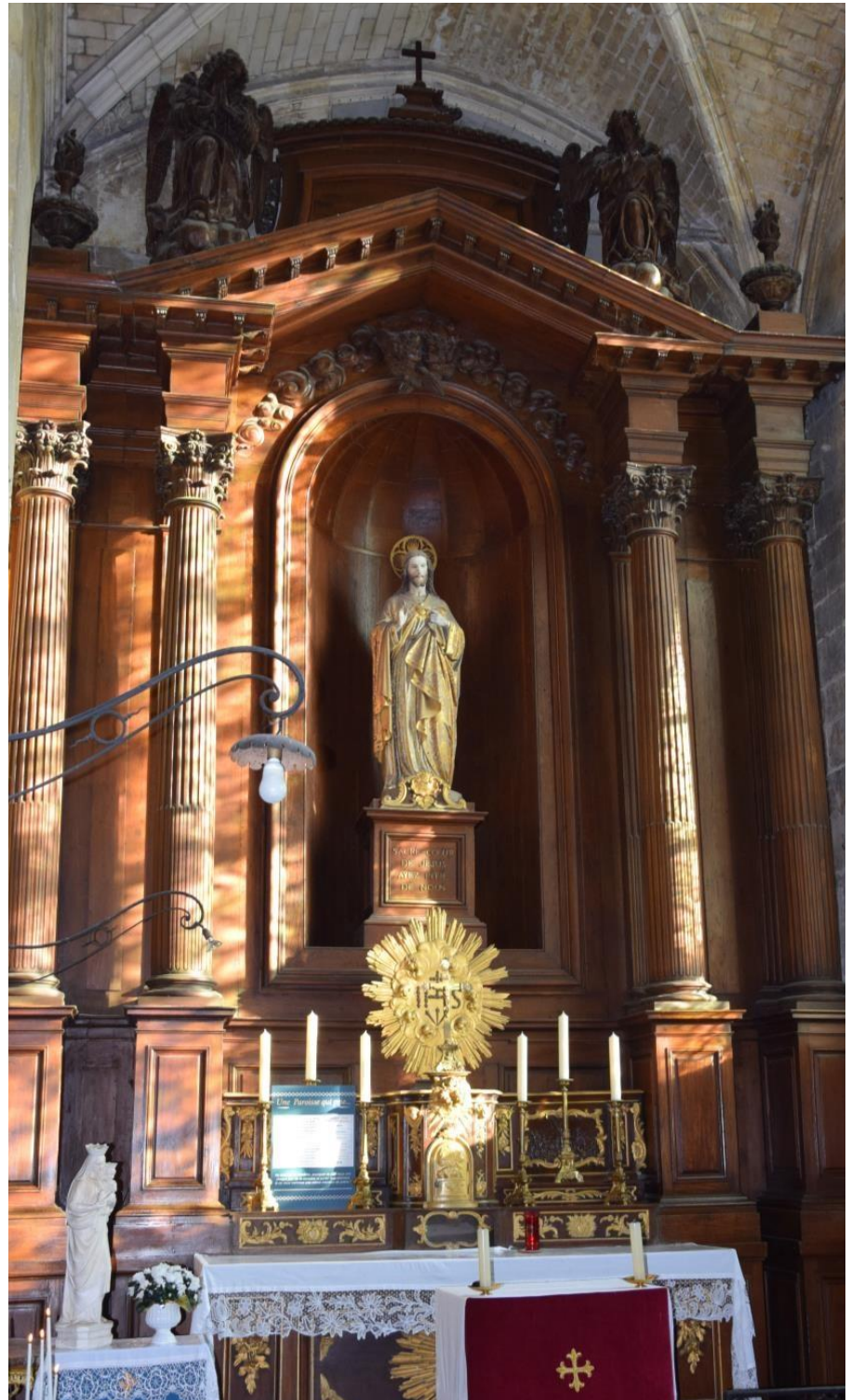
**Les victimes
noyonnaises du
Bazar de la Charité**

**Nicolas de La Haye
et la chapelle du
Sacré-Cœur**

**Le château
de Carlepont**

**Un Noyonnais
à Montmartre**

**Mars 2020
n°292**



**Programmation culturelle
Ephémérides noyonnaises**



Editorial

Cette année encore, la Société Historique Archéologique et Scientifique de Noyon a le plaisir de vous offrir un panel d'actions culturelles riche et diversifié, avec comme fil conducteur, la compréhension de notre présent par l'étude de notre passé. Vous découvrirez ainsi dans notre bulletin des articles portant sur des lieux bien connus du Noyonnais et dont l'histoire complexe mérite d'être rappelée, notamment le château de Carlepont ou la chapelle du Sacré-Cœur de la cathédrale de Noyon. Ce numéro s'attache aussi à présenter quelques Noyonnais oubliés de beaucoup et qui ont pu laisser des traces de leur passage sur terre, les uns pour leurs actions, comme Joseph Jarry de Mancy ou Alexandre Le Gentil, les autres pour leurs destins tragiques, comme c'est le cas des victimes du Bazar de la Charité. Notre programmation culturelle du premier semestre s'ouvre davantage sur des thématiques contemporaines liées à l'actualité commémorative, notamment le 80^e anniversaire de la Campagne de France ou le 30^e anniversaire de la disparition de la RDA. Là encore, l'étude de ce passé, au travers des conférences de grands noms universitaires ou de visites historiques, nous éclairera sur notre présent. Bon voyage dans le temps !

*Jean-Yves Bonnard,
président de la SHASN*

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

7 mars 2020. Assemblée générale de la SHASN.

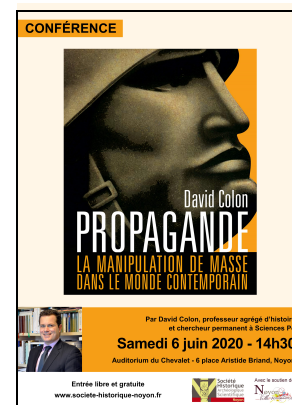
28 mars 2020. **Que reste-t-il de la RDA ? Sur les traces d'un pays disparu**, conférence de Nicolas Offenstadt, à 14h30 à l'auditorium du Chevalet.

30 mars 2020. **Autour du peintre Bouchor, l'homme, les idées et l'art de son époque**, conférence de Cécile Pétigny et Lionel Dumarche à 14h30 à l'auditorium du Chevalet.

26 avril 2020. Sortie en covoiturage au **Ravin du Loup, le QG d'Hitler dans l'Aisne**.

6 juin 2020. **Propagande : la manipulation de masse dans le monde contemporain**, conférence de David Colon, à 14h30 à l'auditorium du Chevalet.

19 juin 2020. **Voyage organisé à Saint-Omer** : visite guidée de La Coupole et du centre-ville.



**Société Historique
Archéologique et
Scientifique de Noyon**

*Fondée en 1856
régie par la loi de 1901
sur les associations*

Conseil d'administration

Président : Jean-Yves Bonnard -
Vice-présidents : Dr Jean
Lefranc, Jérôme Broissard -
Secrétaire : Fabien Crinon -
Secrétaire adjointe : Anick
Baulard - **Trésorière :** Bernadette
Angot - **Trésorier adjoint :** Thanh
Vo Duy - **Bibliothécaire :** Mireille
Strippe - **Archiviste :** André
Lévêque - adjoint : Daniel Lantoine
- **Membres :** Hélène Dulauroy-
Lynch - Loan Vo Duy - Georges-
Philippe Samson.

Directeur de la publication

Jean-Yves Bonnard

Comité de rédaction

Bernadette Angot, Anick Baulard,
Jean-Yves Bonnard, Fabien
Crinon, Dr Jean Lefranc.

Conception

Jean-Yves Bonnard

Impression

Mairie de Noyon

Dépôt légal

1^{er} trimestre 2020-ISSN 0753-4132

Sommaire

Editorial, *par Jean-Yves Bonnard*

Etude

Un sous-préfet de Compiègne natif de Noyon :
Louis Antoine Joseph Jarry de Mancy
par Jean-Yves Bonnard, p.3

Curiosité

Alexandre Le Gentil : un Noyonnais
représenté au Sacré-Cœur de Montmartre
par le docteur Jean Lefranc, p.17

Etude

Le château de Carlepont
par Jean-Yves Bonnard, p.19

Etude

Nicolas de La Haye
fondateur de la chapelle du Sacré-Cœur
de la cathédrale de Noyon
par le docteur Jean Lefranc, p.37

Etude

Les victimes noyonnaises
de l'incendie du Bazar de la Charité :
4 mai 1897, le 9^e Cuirassiers en deuil
par Isabelle Gicquiaud, p.43

Un pas vers l'histoire

Ephémérides noyonnaises 2019,
par le docteur Jean Lefranc, p.50

En librairie, p.53

Cotisation 2020

Membre actif.....17 €
Couple.....29 €
Etudiant.....10 €
Membre bienfaiteur36 €

Le site internet de la SHASN

<http://www-societe-historique-noyon.fr/>

Un sous-préfet de Compiègne natif de Noyon : Louis Antoine Joseph Jarry de Mancy

*par Jean-Yves Bonnard
président de la Société Historique de Noyon*

Né en 1758 à Noyon, Louis Antoine Joseph Jarry de Mancy était issu de l'aristocratie axonnaise. Officier de la couronne, il traversa la Révolution française, en épousa les idées et se mit au service du premier consul Bonaparte qui le désigna premier sous-préfet de Compiègne en 1800.

Une naissance noyonnaise

Louis Antoine Joseph Jarry de Mancy (1758-1826) semble n'avoir eu que très peu de liens avec Noyon hormis le fait d'y être né. Son parcours politique le mena cependant plusieurs fois dans la ville devenue chef-lieu de canton du département de l'Oise.

Son père Antoine François Jarry de Mancy, né à Paris, (1713-1791), était écuyer, mestre de camp de cavalerie, maréchal des Logis des mousquetaires noirs (seconde compagnie) et fait chevalier de Saint-Louis¹. Ce dernier était l'unique fils d'Antoine Jarry et de Charlotte Louise Provost, dame de Mancy.



*Portrait de Charlotte Louise Provost (1656),
par Nicolas de Largillière offert en 1877 au musée
de Soissons par sa petite-fille Antigone.
<http://notesdemusees.blogspot.com/2008/11/soissons.html>*

Les liens noyonnais sont à rechercher du côté de sa mère, Agnès de Bouchel d'Orceval.

Fille de Jacques François de Bouchel d'Orceval (1699-1743), mousquetaire, lieutenant de cavalerie et avocat au parlement de Paris, elle naquit à Québec (Canada) le 27 mai 1737 où son père avait été transféré par lettre de cachet délivrée contre lui en 1732.

Le parcours de cet officier déchu de ses droits mérite d'être retracé : fils aîné de François Jean-Baptiste de Bouchel d'Orceval (1666-1730), lieutenant-général des Eaux et Forêt du duché de Valois, par ailleurs mousquetaire (1^{ère} compagnie) et avocat au Parlement, il se trouva dépossédé de l'office porté par son père lorsque sa mère, Elisabeth Morant (1677-1747) la vendit, au décès de son époux.

Jacques de Bouchel d'Orceval, qui avait prêté serment en Parlement en juillet 1730, dut se contenter de la promesse de recevoir une lieutenance d'Infanterie par l'entremise du duc de Guise. Mais la personnalité du jeune officier, et sans doute sa réputation d'homme désinvolte et particulièrement dépensier, le conduisirent sur un autre chemin...

Quelques mois plus tard, il fut arrêté et emprisonné dans la citadelle de Guise pour des motifs demeurés obscurs mais à l'évidence sérieux. Emmené à Paris en 1731, enfermé au

¹ AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS François Alexandre, Dictionnaire de la noblesse, TII, Paris, 1771.

Petit-Châtelet, il fut transféré en 1732 à La Rochelle d'où il fut déporté au Canada².

Dans l'impossibilité d'exercer sa profession d'avocat, il dut se résigner à refaire sa vie comme il l'écrivit : « Ma misère m'a contraint à me marier ici »³. Le 28 octobre 1734, il épousa la fille d'un perruquier-chirurgien, Françoise Cardinet (1710-) dont il eut trois filles, Elisabeth-Françoise (1735), Louise-Victoire (1736) et Agnès (1737) et deux fils, Charles-Roch (1740) et Louis (1742). L'officier déchu tenta par tous les moyens de rentrer en France, faisant amende honorable : « J'étais lors de mon arrêt âgé de 32 ans, j'étais par conséquent mon maître, je ne me suis jamais mêlé d'affaires d'Etat, ni de la religion, mon seul crime a été un trop grand amour des plaisirs suivis de quelques dépenses ».

Cette lettre ne porta pas ses fruits. Les sieurs Beauharnois et Hocquart adressèrent une missive ferme à son égard : « Nous veillerons à ce qu'il ne repasse point en France et nous empêcherons pareillement sa femme d'y passer ».

L'ordre de déportation de Jacques de Bouchel d'Orceval prit fin en 1739 mais ce dernier n'en profita pas et mourut en exil le 17 novembre 1743.

C'est par l'entremise de son frère Joseph Jean Alexandre de Bouchel d'Orceval (Villers-Cotterêts, 17 février 1702 -), dit le chevalier d'Orceval, que sa femme et ses enfants purent rejoindre la mère-patrie. Lieutenant de cavalerie dans le régiment de Gesvres, Joseph de Bouchel d'Orceval avait ensuite endossé l'habit de prêtre. Licencié en droit de la faculté de Paris, il devint chanoine de l'église cathédrale de Noyon, receveur du chapitre de Noyon (1758) et grand vicaire du diocèse. Il fut aussi prieur commendataire des prieurés de

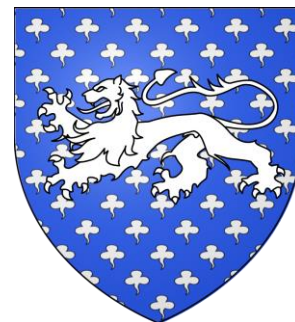
² FAUTEUX Aegidius, *Quelques officiers de Montcalm*, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 5 (3), 404-415, 1951, <https://doi.org/10.7202/801719ar>.

³ Délibérations et mémoires de la société royale du Canada, d'après <https://magenea.com/2015/10/25/lhistoire-de-jacques-francois-bouchel-dorceval-un-deporte-au-quebec/>

Saint-Urbain de Dolmayrac, de Notre-Dame de Sourdignac, de Bernay et de Dampierre. Soucieux de donner une éducation convenable à ses neveux et nièces, il usa de ses relations et obtint leur transfert en France sous sa protection.

C'est ainsi qu'Agnès de Bouchel d'Orceval quitta le Canada et gagna les terres de sa famille picarde.

Bien que née d'un père condamné à l'exil par le roi et d'une mère roturière, elle obtint par son oncle un certificat de M. d'Hozier, généalogiste et juge d'armes de France, apportant les preuves de ses cinq quartiers de noblesse. Elle put ainsi bénéficier d'un legs de 10 000 livres laissé par Melchior Cochet de Saint-Vallier (1664-1738)⁴, président de la seconde Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, permettant à une demoiselle de noble extraction de bénéficier d'une éducation.



*Armes de la famille de Bouchel d'Orceval :
d'azur, semé de trèfles d'argent, au lion passant
aussi d'argent, brochant sur le tout.*

C'est sans doute sous l'influence de son oncle chanoine qu'Agnès de Bouchel d'Orceval épousa Antoine Jarry de Mancy à Noyon le 7 mars 1757.

Quelques mois plus tard, cette dernière décida de faire ses couches dans la cité de saint Médard, loin de Paris où elle demeurait avec son époux⁵.

C'est ainsi que Louis-Antoine-Joseph Jarry de Mancy naquit à Noyon le 28 septembre 1758. Quarante-deux ans plus tard, son itinéraire professionnel le fit revenir dans le Noyonnais.

⁴ LEUWERS Hervé, *Les testaments des conseillers au parlement de Paris*, in *Les parlementaires acteurs de la vie provinciale (XVII^e - XVIII^e siècles)*, PUR, p.255, 2019.

⁵ Base Léonore, dossier LH/1356/16.

Un parcours sinueux

Entré aux gardes du Corps du Roi à l'âge de 16 ans, Louis Antoine Joseph Jarry de Mancy quitta cette unité en 1781 pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice. Il n'y resta qu'une année et retrouva les gardes du corps. On le note cette même année membre de la loge maçonnique « l'Héroïsme, de la compagnie Ecossoise des Gardes du Corps », à Beauvais⁶. Petit neveu par sa mère du maréchal Louis Henri Gabriel de Conflans, Louis Jarry de Mancy se trouva attaché à sa personne lorsque ce dernier fut nommé gouverneur de Newbrisack (Neufbrisach).



Tenue de gardes du corps du roi Louis XVI.

Il hérita de son père après son décès en 1788 et devint alors propriétaire à Paris. Nommé capitaine aide de camp du Lieutenant général Conflans, il fut désigné son légataire universel à son décès en février 1789⁷. Son parcours devint ensuite plus sinueux. On le note présent à Paris en 1789 où il aurait suivi les événements révolutionnaires. Le 2 novembre 1791, il épousa à Boulogne-sur-Mer Adrienne-Jacqueline Lemaire, née à Crépy-en-Valois en 1773. Il est alors noté désigné comme « capitaine de cavalerie » de la paroisse de Saint-Augustin de Paris⁸. Le père de la mariée, Jean-Baptiste Lemaire, exerçait la profession de directeur des Aides de Boulogne-sur-Mer.

⁶ D'après geneanet.org, Dumasdavy : « Il y côtoya Emmanuel, comte de Grouchy, le futur général qui arriva trop tard à Waterloo, sous-lieutenant des gardes du corps en 1786, Raucourt, Oly, Dervieux de Goiffieu de La Chaussée, Saintout de Bruck ou encore François-Pierre Maine de Biran (1766-1824), homme politique et philosophe, anobli en 1814. Cette loge, mise en sommeil de 1793 à 1798, est dissoute en 1827 ».

⁷ AD60, Mp10 dossier du sous-préfet Jarry-Mancy.

⁸ AD62, Boulogne-sur-Mer, 5MIR160/4.

Jarry-Mancy est ensuite mentionné comme établi en Champagne en tant que blanchisseur puis installé au début de 1793 à Ménilmontant comme cultivateur puis comme rentier. Les troubles révolutionnaires ayant éteint l'aristocratie française, cette reconversion témoigne de l'effondrement social de sa famille. C'est sans doute à cette époque qu'il supprima la particule à son nom pour exister sous le patronyme Jarry-Mancy. Le 22 mars 1795 naquit à Paris une fille, que le couple prénomma Antigone Louise. L'année suivante, le 15 frimaire an V (4 décembre 1796), naquit un fils, que l'on prénomma Adrien.

Jarry-de-Mancy s'impliquait alors dans la vie politique en écrivant dans des journaux parisiens. Selon Jacques Mermet, il s'attacha ensuite « à la fortune naissante de Bonaparte ». Il publia ainsi la brochure « Qu'avons-nous besoin d'assemblées primaires ? »⁹ dans laquelle il dénonçait leurs inconvénients. Le sous-titre est alors très explicite : « Préjudice que ces assemblées causent à la tranquillité publique, et moyen de s'en passer sans nuire à la liberté civile, à l'égalité politique et à la conservation du système représentatif ». Le Journal de Francfort évoque alors Jarry-Mancy en ces termes : « nom que l'on retrouve de temps en temps dans un journal qui passe pour être un dépôt de la pensée du gouvernement »¹⁰.

PARIS, 23 brumaire.
— L'auteur de l'écrit : *Qu'avons-nous besoin d'assemblées primaires ?* propose de les abolir entièrement et de leur substituer, dans chaque département ; un corps électoral, qui seroit composé de membres inamovibles, mais aussi à jamais inéligibles à aucune autre fonction. Tout citoyen français, âgé de 60 ans révolus, domicilié depuis 3 ans dans l'étendue d'un département, et propriétaire foncier d'un revenu de 3000 fr. au moins, seroit de droit membre du corps électoral. Toutes les nominations, sans exception, qui ont été jusqu'ici réservées aux assemblées primaires, seroient dévolues au corps électoral, elles seroient faites au scrutin secret et en séance permanente, dont la durée ne pourroit excéder 24 heures ; enfin, les membres du corps électoral ne recevraient aucune indemnité de l'état.

Extrait du *Courrier universel*
Feuille du 30 brumaire An VIII (21 novembre 1799).

⁹ JARRY-DE-MANCY, *Qu'avons-nous besoin d'assemblées primaires ?*, Paris, 1799.

¹⁰ Journal de Francfort n°329, 25 novembre 1799.

Sous-préfet de Compiègne de 1800 à 1811

Son introduction dans le monde politique parisien semble avoir porté ses fruits. Soutien de Bonaparte, Jarry-Mancy fut nommé sous-préfet de Compiègne le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), jour de création par le premier consul du corps préfectoral. Noté « ancien administrateur », il prit possession de son poste le 15 germinal suivant (5 avril).

Premier sous-préfet de Compiègne, il organisa le nouveau régime dans son arrondissement aux côtés du préfet Cambry. Il fit procéder à l'installation dans ses fonctions du citoyen Alexandre Scellier¹¹ comme maire de la ville de Compiègne (le premier choisi par un gouvernement élu) le 9 juin 1800 et présida les cérémonies du dernier jour du 18^e siècle et du 1^{er} jour du XIX^e siècle, par ailleurs jour anniversaire de la fondation de la République (premier jour de l'an IX). A cette occasion, il harangua l'assemblée, fit l'éloge du Premier Consul, du 18 Brumaire et proféra des menaces à l'égard des fonctionnaires qui ne se rendaient pas au Temple (alors l'église Saint-Jacques) le jour du décadé où se tenaient les séances municipales¹².

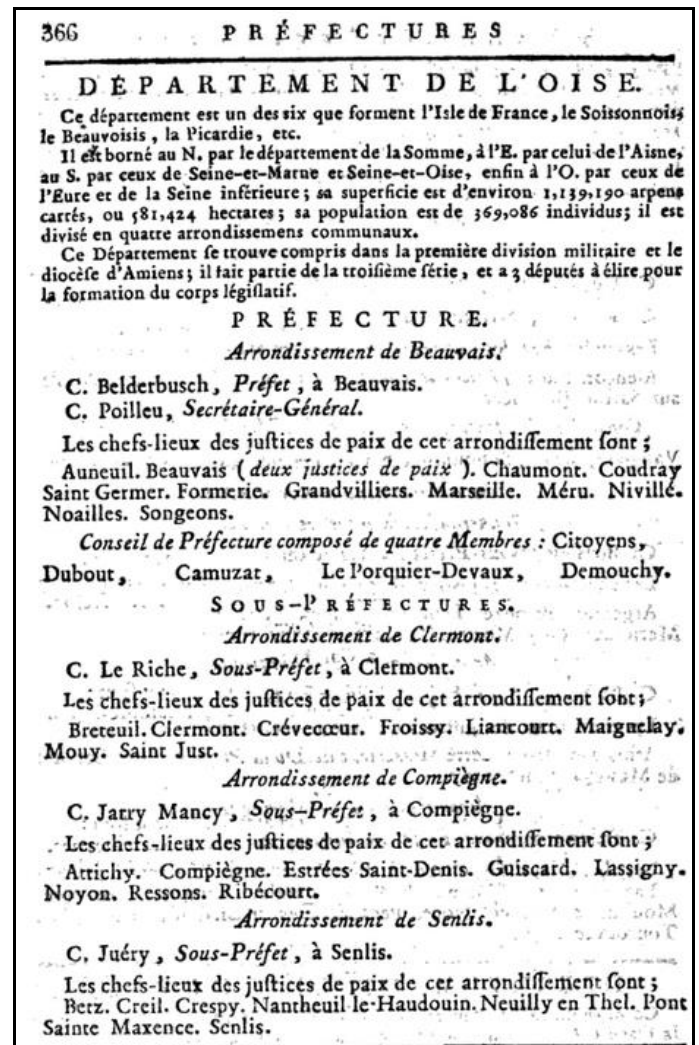
De par ses fonctions, il put se rendre dans les principales villes de son arrondissement notamment sa ville natale, Noyon, installa les maires, les prêtres et les fonctionnaires, et arbitra de nombreux litiges.

En pluviôse an XI, il prit l'initiative de faire céder à la ville de Compiègne l'abbaye de Saint-Corneille à l'exception du cloître. La même année il écrivit une lettre au Conseil municipal de Compiègne pour demander une contribution de la ville au chantier de construction de

¹¹ Alexandre Pierre Gabriel Scellier (1751-1821), marchand drapier et juge consul en 1789, représentant de son corps en l'assemblée du tiers état de Compiègne en mars 1789, commandant de la compagnie des grenadiers de la Garde Nationale, membre fondateur des Amis de la Constitution, juge au tribunal de commerce (1791) puis du district (1791-1792), fut maire de Compiègne de 1792 à 1794, de 1795 à 1797 puis de 1800 à 1801 et de 1814 à 1815.

¹² BENAUT L.A., *Histoire populaire de Compiègne*, Compiègne, Leroy-Joly, p.201 et 203, 1891.

chaloupes canonnières destinées à une descente en Angleterre (cf page suivante).



*Extrait de l'Almanach national de France
An XII de la République, présenté au Premier
Consul par Testu, Paris*

Elu candidat au Corps Législatif le 15 septembre 1803, il fut mis en cause lors d'une affaire de fraude liée au tirage au sort de conscrits en 1805 à Compiègne. Accusé « d'Insouciance, de légèreté et de maladresse », Jarry-Mancy faillit être destitué et son supérieur hiérarchique, le préfet Belderbusch déplacé¹³.

¹³ AN F7 3606, conscription, Oise, an XI-1815, in Annales Historiques Compiégnoises n°75-76, printemps 1999 Charles Léopold Von Heydes de Belderbush fut préfet de l'Oise du 13 avril 1802 au 5 février 1810.

Liberté

Egalité

Au nom du Peuple français

M¹

Du l'an 8 de la
République une et indivisible

Bonaparte, premier Consul
de la République, nomme le
Citoyen dont le Nom suit pour remplir dans
le Département de l'Oise les fonctions
ci après désignées

Savoir:

Arrondissement de Compiègne

Sous Préfet

Le C^{ie} Jarry de Mancy, ex administrateur.

Ordonne en conséquence qu'il se
rendra de suite à son poste pour y

**Lettre du sous-préfet Jarry-Mancy
au citoyen de Meaux, maire de Compiègne, le 24 prairial An XI**

« La République triomphante avait contraint ses ennemis à entendre le langage de la modération ; le continent était pacifié ; l'Angleterre même paraissait avoir abjuré sa haine et sa jalousie.

Mais aujourd'hui, égarée sans doute par de faux rapports sur l'union parfaite qui règne dans notre intérieur, cette nation arrogante et perfide se prévaut de l'inconcevable patience avec laquelle Bonaparte supporte depuis plus d'un an l'inexécution des articles les plus importants du traité d'Amiens ; elle recommence la guerre.

Dans son insolence extrême et pour se glorifier de son immense supériorité navale, elle affecte de donner pour prétexte à ses hostilités de prétendus armements maritimes qu'elle aurait dédaignés s'ils eussent effectivement existé dans nos ports.

Qu'attendons-nous citoyens, pour venger l'honneur national outragé et essayer de réaliser ce que les Anglais croient impossible ? Tarderont-ils longtemps encore à apprendre de quoi les Français sont capables sous un chef d'autant plus désiré qu'il sacrifiait avec joie l'accroissement de sa gloire militaire à la Paix, dont à la faveur de travaux, moins périlleux, il est vrai, mais plus pénibles mille fois, il employait si utilement pour nous ses loisirs.

Maires, adjoints, fonctionnaires publics de toutes classes, vous tous habitants des communes de l'arrondissement, et vous-mêmes ministres d'un Dieu de paix qu'aujourd'hui nous invoquons comme le Dieu des armées, je croirais manquer au devoir le plus sacré de la magistrature paternelle que j'exerce au milieu de vous, si je ne vous facilitais les moyens d'exprimer, dans une circonstance aussi grave, par des actions et non par de vaines paroles, les sentiments dont vous êtes animés.

Réunissez-vous dimanche prochain en Conseil et votez par acclamation la somme de 1 379 francs, portion afférente à votre commune, dans la somme de 10 324 francs, que l'arrondissement mettra à la disposition du gouvernement pour sa part dans les frais de construction de bâtiments propres à effectuer la descente en Angleterre.

La répartition entre les contribuables est toute faite, mais la perception est urgente ; il s'agit en conséquence, de faire payer à chacun, en messidor prochain, indépendant du douzième échu, le dixième du montant de sa cote de contribution mobilière personnelle et somptuaire de cette année.

Je vous propose ce mode parce que, d'une part, il convient d'assigner des bornes au zèle des citoyens aisés, et que de l'autre, il est à propos d'avertir la classe infiniment nombreuse de citoyens peu fortunés, que le denier de chacun d'eux, quand il ne servirait à payer qu'un clou de chaloupe canonnière, sera fatal aux ennemis de notre pays.

Et enfin, quand il serait vrai de dire qu'en vous provoquant ainsi, ô mes concitoyens, je dépasse la limite de mes attributions, qui voudra m'en faire le reproche, si j'ai satisfait au vœu individuel de chacun de vous et si je n'ai failli qu'en entreprenant de le rendre collectif afin qu'il soit efficace.

Jarry-Mancy

PS : Le Premier Consul, si patient quand il s'agit de conserver la paix, ne prendra aucun repos qu'il n'ait réuni les moyens de mener promptement la guerre à son terme. Je suis avisé qu'en ce moment on prépare, sur le port de Compiègne, la construction de plusieurs chaloupes canonnières. Nous refuserions-nous l'avantage de dire que nous sommes pour quelque chose dans chacune d'elles ».

D'après Mermet Jean, *Les constructions navales de Compiègne*, in *Voix lointaines*,
Chroniques du pays d'Oise, p.315-317, Compiègne, Le Progrès de l'Oise, 1934.



Tenue officielle d'un sous-préfet en 1800
(Gallica).

Les archives mentionnent plusieurs de ses relations avec les communes du Noyonnais, notamment une lettre écrite au préfet de l'Oise le 27 novembre 1807 regrettant de ne pouvoir trouver au sein du conseil municipal de Noyon un successeur à Charles Druon, maire décédé le 21 octobre précédent¹⁴.

Il figura parmi les fonctionnaires publics invités à la cérémonie du Sacre et du Couronnement de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Joséphine le 11 frimaire an 13.

Le 16 août 1807, il reçut de l'empereur des Français Napoléon I^{er} une timbale en argent sur piedouche gravée « A Mr Jarry de Mancy Sous Préfet de Compiègne, le 16 août 1807, jour de la fête de S. M. Impériale et Royale, le 15 août 1807 »¹⁵.

¹⁴ AD60 2Op10850. Lire BONNARD Jean-Yves, *Louis Charles Druon maire de Noyon et oncle d'un général d'empire*, in *Vivre Noyon* n°20, février 2010.

¹⁵ D'après le site <https://www.coutaubegarie.com/lot/3009/678786>, un travail français de Pierre Claude



La timbale en argent offerte par Napoléon I^{er}.

Cette fidélité au régime, Jarry-Mancy la confirma le 22 août 1809 lorsqu'il s'enrôla pour la défense des côtes, déléguant sa charge de sous-préfet au maire de Compiègne, François Jacques Dalmas¹⁶, un ancien militaire sous la monarchie qui prit ses nouvelles fonctions le 4 septembre suivant¹⁷.

Jarry-Mancy répondait ainsi à l'appel lancé par le ministre de la police, inquiet de la menace sur Anvers et le littoral des Flandres des armées anglaises débarquées dans les Iles de Walcheren et de Cadzand le 30 juillet 1809. En l'absence de l'empereur, qui commandait ses armées contre l'armée impériale autrichienne, le gouvernement français entendait repousser l'agression par une levée populaire. Tandis que le préfet de l'Oise, le baron de Belderbush, relayait l'appel à la mobilisation, Jarry-Mancy se porta à la tête d'un bataillon de garde nationale mobile et rejoignit l'armée sur les côtes. L'ancien militaire renouait avec le métier des armes pour lequel il avait été formé avant la Révolution. Son initiative lui permit d'affirmer son dévouement à l'Empire. Mais l'ancien garde du corps du Roi se trouva mis en difficulté par des affaires immobilières peu rentables.

Warné, maître orfèvre en 1778. Poids 258gr, H 16.5cm, l: 12 cm. Cette timbale fut achetée par les Amis des musées de Compiègne et est conservée dans le fonds du Musée Vivienel, in *Le Picantin* de mars 2009.

¹⁶ Chevalier, lieutenant au régiment du Gâtinois à Saint-Domingue (1780), ancien lieutenant-colonel d'infanterie, il fut maire de Compiègne de 1805 à 1811.

¹⁷ LEMAIRE Robert, p.143.

LIBERTÉ.

PRÉFECTURE DE L'OISE.

BUREAU

Nature de l'affaire.



ÉGALITÉ.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Compiègne, le 8 Vendémiaire an 11 de la
République Française, une et indivisible.

LE SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT
DE COMPIEGNE,

Nota. Rapporter en marge le
nom du Bureau ci-dessus, et
la date de la présente.

au C^o Belderbush, préfet de l'Oise.

Citoyen Préfet,

Je m'étais flatté que vous voudriez bien, ainsi que je vous
en avais prié, m'adresser la réponse à la lettre que j'ai eu
l'honneur de vous adresser de Paris, il y a cinq ou six jours.

Votre silence me donne lieu de penser que vous appréciez les
mesures que j'ai prises pour que le cours des affaires de la
sous-préfecture ne souffrent pas des absences momentanées que
mes affaires rendent indispensables.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Jarry-Mancy.

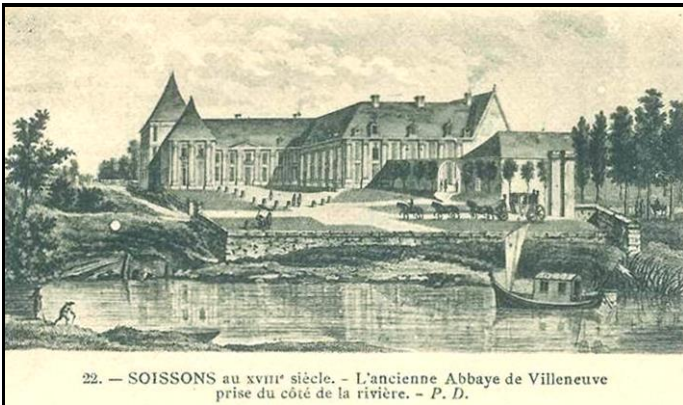
Lettre du sous-préfet Jarry-Mancy au préfet Belderbush
datée du 8 vendémiaire an XI évoquant ses absences répétées
pour ses affaires à Paris (AD60, Mp10).

Un investisseur malheureux

La nomination comme sous-préfet de Compiègne permit à Jarry-Mancy de se rapprocher de ses origines familiales soissonnaises. Ses finances lui permirent de se lancer dans les affaires immobilières par le rachat de biens nationaux dans l'Aisne et dans l'Oise.

L'abbaye de Villeneuve-Saint-Germain

C'est près de Soissons, fief de sa famille maternelle, que Jarry-Mancy fit sa première acquisition immobilière en se rendant propriétaire de l'abbaye de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Ce bien national, divisé en lots pour en favoriser la vente, eut comme propriétaires Pierre Letellier. (1784) et le général Leclerc, époux de Pauline Bonaparte, résidant au château de Montgobert (28 frimaire an VII, 19 décembre 1799). Jarry-Mancy l'exploita en carrière de pierre et put revendre la propriété en 1801 pour 30 000 francs au général Dulauloy (1761-1832).



22. — SOISSONS au XVIII^e siècle. — L'ancienne Abbaye de Villeneuve prise du côté de la rivière. — P. D.

L'abbaye de Villeneuve vers 1780.

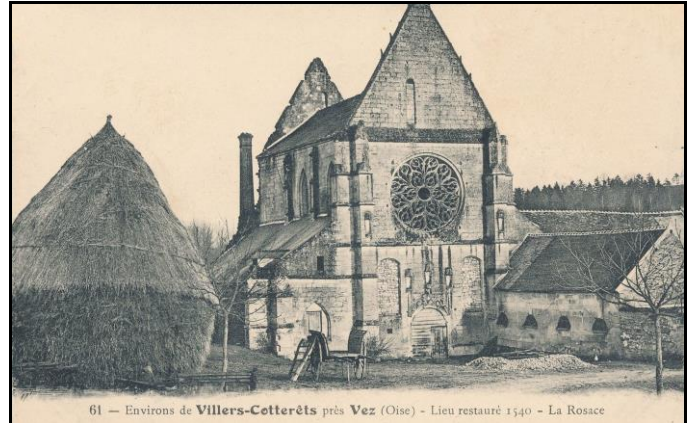
L'abbaye du Lieu-Restauré (Bonneuil-en-Valois)

Entre 1801 et 1803, Jarry de Mancy fit l'acquisition de l'abbaye du Lieu Restauré, dans la vallée de l'Automne, bien national issu de l'ordre des Prémontrés fondé en 1138 par Raoul IV comte de Crépy.

Il fit entreprendre la destruction du couvent et des bâtiments¹⁸ et apparaît comme l'initiateur

¹⁸ GRAVES Louis, *Précis statistique du canton de Crépy-en-Valois*, Beauvais, Desjardins, 1843.

des premiers travaux de démolition du domaine. Lorsqu'il revendit l'abbaye, ses successeurs poursuivirent ces travaux et ne conservèrent de l'église que le transept, la nef et les bas-côtés¹⁹.



61 — Environs de Villers-Cotterêts près Vez (Oise) — Lieu restauré 1540 — La Rosace

L'abbaye du Lieu-Restauré vers 1910.

Le prieuré de Longpré (Haramont)

Poursuivant ses investissements, Jarry-Mancy fit l'acquisition du domaine de Longpré, édifié en 1180 par Aliénor, comtesse du Vermandois, qui y installa un monastère de Fontevristes, moniales qui y vécurent jusqu'à la Révolution française. Vendu comme bien national le 17 mars 1791, le Prieuré fut transformé en ferme. Jarry-Mancy, endetté, se trouva bientôt en difficultés financières. Le 22 novembre 1804, ses créanciers décidèrent de vendre l'usufruit de Longpré au sieur Delunel.



HARAMONT (Aisne) — Ancienne abbaye de Longpré

L'ancien Prieuré d'Haramont vers 1910.

¹⁹ FRANCOIS Jean-Luc, *Etude de l'évolution du bâtiment principal de l'abbaye Notre-Dame de Lieu-Restauré (Oise) du XIII^e au XVIII^e siècle*, in *Revue archéologique de Picardie*, 1997, n° 1-2, p. 141-172.

Si la nue propriété lui appartenait, l'usufruit revint au C. Delunel. Voyant son outil de travail se dégrader, ce dernier fit de grosses réparations à l'immeuble aux frais du propriétaire²⁰.

1807. Le château de Gournay-sur-Aronde

Jarry de Mancy poursuivit ses investissements dans la pierre et se rendit également acquéreur du château de Gournay-sur-Aronde. C'est là que décéda son épouse Adrienne-Jacqueline Lemaire le 24 septembre 1807.



Le château de Gournay-sur-Aronde vers 1910.

Le sous-préfet de Compiègne décida de faire ériger pour le repos de son âme une pyramide dans un enclos particulier à la sortie de Gournay-sur-Aronde, en bordure de la route de Roye.



²⁰ Journal du Palais présentant la jurisprudence de la cour de cassation et des cours d'appel de Paris et des autres départements, TII, Paris, 1828.

En 1808, endetté, il revendit le château à la famille Perrot du Vernay.

1809. Le château des Fossés, à Haramont

Malgré des déconvenues financières, le 17 janvier 1809, Louis Jarry-Mancy acheta le domaine et le château des Fossés aux époux Le Cauchois, domiciliés à Orléans²¹. Ce château connaît une certaine célébrité pour avoir été loué entre 1804 et 1806 par le père d'Alexandre Dumas ; ce dernier le rendit célèbre en y relatant ses premiers souvenirs d'enfance. Jarry-Mancy semble avoir pu conserver le château et ce sont ses héritiers (ou ses créanciers) qui le vendirent à Samuel Hermann Oerthling (1799-1868), ambassadeur du Mecklembourg-Schwerin à Paris²².

Jarry-Mancy se trouva aussi en situation de prêter de l'argent. L'un de ses emprunteurs, M. Réaux, se trouvant dans l'impossibilité de payer son créancier fut incarcéré à la prison de Saint-Pélagie (Paris) en 1807²³. La contestation de cette décision donna lieu à une procédure judiciaire largement reprise par la jurisprudence de la cour de cassation.



Le château des Fossés à Haramont vers 1900.

²¹ Acte passé devant M^e Niguët, notaire à Villers-Cotterêts. Marie-Jeanne-Victoire (1752) épousa en premières noces Pierre de Saint-Martin, baron de Tourempré (1720-1783) puis en secondes noces François Nicolas Le Cauchois, garde marteau des forêts du duc d'Orléans puis conservateur des Forêts Impériales à Orléans.

²² <http://alexandre-dumas-aux-fossés.fr/>

²³ Journal du Palais, TVII, p.433, avril 1807-juin 1808.

Une difficile fin de carrière

Veuf en 1807, Jarry-Mancy épousa en secondes noces le 5 décembre 1810 à Compiègne Reine Sophie De Mouy (1786-1856), fille de Jean Marie Joseph De Mouy, avocat et procureur impérial près le Tribunal civil, et de Marie Henriette Tricotel de Soissonval. Le couple donna naissance à une fille, Esther. Cette dernière épousa François Adam.

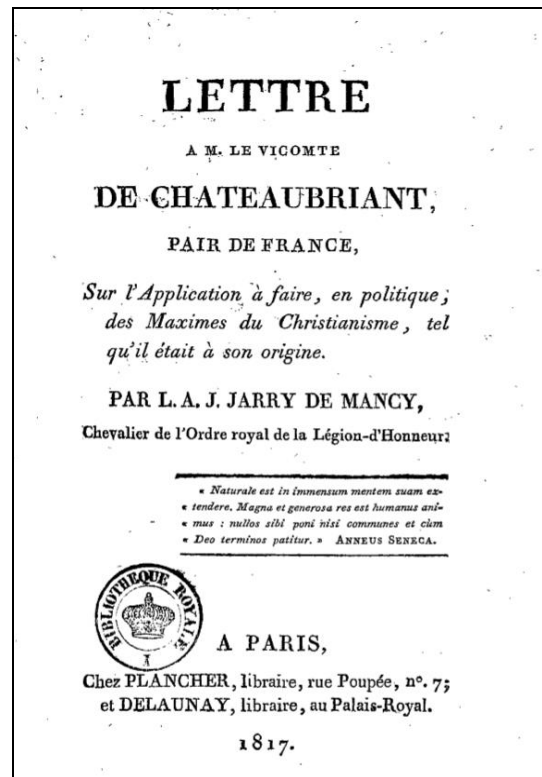
Les difficultés financières et les démêlés judiciaires de Jarry-Mancy eurent raison de la confiance impériale. Sans doute, la triste réputation de son grand-père maternel déporté au Canada joua-t-elle en sa défaveur. En septembre 1811, Jarry-Mancy fut révoqué de ses fonctions de sous-préfet. Il est noté alors « appelé à d'autres fonctions »²⁴. Le maire de Compiègne, François Jacques Dalmas, lui succéda.

Afin de rembourser ses créanciers (dont le sieur Dumirat²⁵), Jarry-Mancy dut vendre le domaine de Longpré, le 26 janvier 1813, au sieur Latour. S'en suivit un long procès entre les créanciers et l'exploitant qui fit jurisprudence. La même année, malgré son entrée en disgrâce, Jarry-Mancy fut nommé capitaine d'état-major et élevé à la dignité de chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire et administratif (3 décembre 1813). Entré à l'armée d'Italie en 1814, il y remplit les fonctions de commandant du quartier-général de la deuxième intendance de l'armée.

Déjà endetté, dépourvu de ressources financières, il sombra avec son épouse dans la pauvreté. En décembre 1816, il se fit admettre à l'hôpital militaire du Val de Grâce. Il semble avoir pu sortir de ces difficultés passagères.

On lui doit alors une lettre adressée en 1818 au vicomte de Châteaubriand sur « l'application à faire en politique des maximes du christianisme, tel qu'il était à son origine »²⁶. La

même année, il adresse quelques mots sur un pamphlet de M. le vicomte de Chateaubriand intitulé « Du système politique suivi par le ministère »²⁷.



En 1819, il publia une « Pétition à la Chambre des Députés par un officier de l'état-major général de l'ex-armée d'Italie, auquel on a refusé d'appliquer les dispositions de l'ordonnance du 1^{er} août 1815, concernant les retraites militaires ».

Mais en 1822, tandis qu'il tenait un bureau de renseignements mutuels au Palais-Royal, la préfecture de police le ficha comme fréquentant Charlemagne Poulain, signalé comme ayant des opinions dangereuses.²⁸

Louis Jarry-Mancy décéda à Paris le 28 juin 1826, rue du Faubourg Saint-Denis, à l'âge de 68 ans. Sa seconde épouse décéda à Compiègne le 13 novembre 1856.

maximes du christianisme tel qu'il était à son origine, Paris, Plancher ; Delaunay, 48p, 1818.

²⁷ JARRY DE MANCY, Du système politique suivi par le ministère, Paris Delaunay, 16p, 1818.

²⁸ Le livre noir de Messieurs Devalau et Franchet ou Répertoire alphabétique de la Police politique sous le ministère déplorable, TII, Paris, Moutardier, 1829.

²⁴ AD60, Mp10, dossier du sous-préfet Dalmas.

²⁵ Journal du Palais présentant la jurisprudence de la Cour de cassation, TII, p.125, 1828.

²⁶ JARRY DE MANCY, Lettre au vicomte de Chateaubriand sur l'application à faire en politique des

Descendance et postérité

Des trois enfants de Louis Jarry-Mancy, Adrien, son fils (qui restaura le nom Jarry de Mancy), sut se faire connaître pour son savoir encyclopédique. Né le 6 décembre 1796 à Paris, il fit ses humanités à Soissons puis à Reims en tant que boursier. Il poursuivit ses études à l'Ecole Normale à Paris. Reçu régent de seconde à Langres, puis de rhétorique à Cambrai et à Douai.

Il exerça sa profession d'historien agrégé aux collèges royaux Saint-Louis, Henri IV et Bourbon de 1820 à 1849. Le 11 octobre 1828, il fut élu professeur d'histoire de l'Ecole royale des Beaux-Arts et institué en cette qualité par ordonnance royale du 28 mai suivant. Le 26 décembre 1829, il épousa à Paris Aimée Aglaé Adélaïde Le Breton (1794-1854), alias Adèle le Breton, fille du peintre Jean-François Le Breton. Elève de son père, peintre et professeur de perspective, elle laissa plusieurs œuvres et deux ouvrages : *Traité de perspective simplifiée*, publié en 1828²⁹, et *Le dessin d'après nature et sans maître suivant la méthode du professeur Le Breton*, publié en 1830³⁰.



Adrien Jarry-de-Mancy
photographié par Nadar (Gallica).

²⁹ LE BRETON Mme, *Traité de perspective simplifiée (linéaire)*, Paris, 2 vol., 1828.

³⁰ LE BRETON Mme / JARRY DE MANCY Mme, *Le dessin d'après nature et sans maître, suivant la méthode du professeur Le Breton, consistant à faire dessiner d'après nature dès les premières leçons*, Paris, 1830.

Soucieux de pédagogie, Adrien Jarry de Mancy publia plusieurs atlas historiques et chronologiques s'inspirant de l'atlas de A. Lesage (comte de Las Cases) mettant en pratique des tableaux synoptiques qui assirent sa réputation. Son principal succès de librairie fut l'ouvrage *Napoléon et son époque* (1831).

En 1833, il fonda la Société Montguyon-Franklin, du nom des deux parrains finançant la collection, dont l'objet était de publier des biographies consacrées aux bienfaiteurs de l'humanité³¹ que lui ou son épouse rédigeaient.

Adrien Jarry de Mancy fut aussi l'auteur de nombreux manuscrits dont une *Histoire de la ville de Soissons*. Elu à la vice-présidence de l'Ecole Royale des Beaux-Arts le 26 novembre 1841, il en devint président le 26 novembre 1843³².

Décoré de l'ordre de Saint-Louis de Lucques pour ses travaux universitaires et élevé chevalier de la Légion d'honneur en 1843, il décéda le 14 décembre 1862 en sa maison de campagne soissonnaise qu'il possédait avec sa sœur Antigone dans le faubourg Saint-Paul.

Cette dernière, Antigone, légua en 1877 au musée de Soissons plusieurs tableaux dont ceux représentant son arrière-grand-mère Charlotte-Louise, son grand-père Antoine-François et sa belle-sœur Adèle Lebreton.

Si le nom du premier sous-préfet de Compiègne est aujourd'hui oublié, le monument funéraire de son épouse, à Gournay-sur-Aronde, est conservé comme une œuvre patrimoniale et fut inscrit Monument historique par arrêté du 14 septembre 1949. Le lieu-dit la Demi-Lune où fut édifié le tombeau fut ensuite dénommé place Jarry-Mancy. ■

³¹ *Portraits et histoire des hommes utiles, hommes et femmes de tous les pays et de toutes conditions, qui ont acquis des droits à la reconnaissance publique par des fondations philanthropiques, par des traits de dévouement ou de charité, par des travaux, des tentatives de perfectionnements, des découvertes utiles à l'humanité, etc.*

³² Base Léonore, dossier LH/1356/15.

Le monument funéraire de Mme Jarry-Mancy à Gournay-sur-Aronde



L'enclos funéraire du monument érigé à la mémoire d'Adrienne Jarry de Mancy s'inscrivait à l'origine dans un vaste cercle terminant une large allée menant au château aujourd'hui rendue à la culture. Son entrée se faisait par une porte en pierre. La pyramide fut classée Monument historique par arrêté du 14 septembre 1949. Depuis, le parc en demi-lune l'entourant a été réduit en surface pour permettre la construction de routes et d'une école.

Les plaques apposées sur la pyramide rendent hommage à sa mémoire

Fille de (illisible) Lemaire (illisible)
(phrase illisible)
Constamment (illisible)
Née à Crépy-en-Valois (illisible)

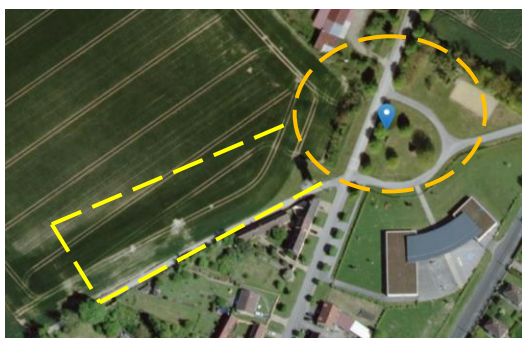
Mariée à Boulogne sur Mer 2 novembre 1791
A Louis Antoine Joseph Jarry de Mancy Capitaine de cavalerie
Actuellement sous-préfet de Compiègne et mère de Louise
D'Adrien, d'Antigone et d'un premier enfant dont la mort
Prématurée lui avait causé la plus profonde affliction

Acacia était son arbre (suite interrompue)
Elle repose entourée de ceux pour (suite interrompue)
Pour elle et son ami F BD D (suite interrompue)

Tous ses enfants ont été nourris par elle. C'est dans la
Seule vue de leur bien être futur qu'elle a fait des plantations
Considérables tant à Longpré qu'ici où elle (illisible) 1807. Elle
Est pénétrée dans le sein de la nature (illisible) favorisée
De ses dons les plus précieux et où elle (illisible)



Photos aériennes de 1955 et 2019.



Alexandre Le Gentil : un Noyonnais représenté au Sacré-Cœur de Montmartre

*par le Docteur Jean Lefranc,
vice-président de la Société Historique de Noyon*

Construite sur les plans de l'architecte Paul Abadie, la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre était terminée le 2 août 1914, jour de la déclaration de guerre de l'Allemagne... Après-guerre, le chantier se poursuivit par la mise en place des décors. Une mosaïque fut installée dans le chœur d'après une maquette de Nicolas Luc Olivier Merson (1846-1920), peintre spécialiste de sujets historiques et religieux, membre de l'Institut. Le projet fut détaillé par Henri Marcel Magne. Commencée le 3 décembre 1921 par les ateliers René Martin de Saint-Denis, la mosaïque couvre une surface de 500 m². Terminée en mai 1923, la moitié de la voûte côté Epître représente l'Hommage de la France et le vœu national qui a présidé à sa construction. Parmi les personnalités représentées figure un Noyonnais par alliance, Alexandre Le Gentil.



Dans le cul-de-four de l'abside du Sacré-Cœur de Montmartre figure la plus grande mosaïque de France, réalisée en émaux de Briare.

Les personnages debout du tiers gauche

Le général de Charrette est représenté levant la bannière des zouaves pontificaux.

Général de brigade, Athanase de Charrette de La Contrie (1832-1911) commanda les zouaves pontificaux de 1860 à 1870. Le 2 décembre 1870, à Loigny (Eure et Loir), il reçut du général de division Louis Gaston de Sonis (1825-1887) l'ordre de charger, avec les zouaves et les volontaires de l'Ouest, en portant un étendard du Sacré-Cœur de Jésus.

Le général de division Sonis est représenté saluant de l'épée.

Le baron Hubert Rohaut de Fleury (1828-1910) est représenté debout.

Fils de l'architecte Charles Rohaut de Fleury et de Louise Le Gentil, peintre de profession,

Hubert Rohaut de Fleury (1828-1910) épousa Louise fille de Charles Marcotte d'Argenteuil. Pendant la guerre de 1890, il se réfugia à Poitiers avec son beau-frère Alexandre Le Gentil. Ensemble, ils projetèrent la construction d'une église à Paris afin de consacrer la France au Sacré-Cœur.

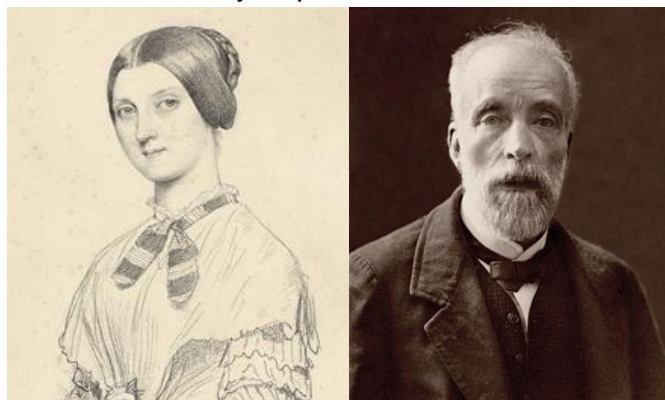
Emile Keller est représenté avec son écharpe. Député du Haut-Rhin depuis 1859, puis député de Belfort après l'annexion de l'Alsace par les Allemands, Emile Keller (1828-1909) était très profondément catholique. Il fut d'ailleurs nommé comte romain. Il fut rapporteur de la commission reconnaissant « *d'utilité publique la construction d'une église sur la colline de Montmartre à Paris* ». Cette loi du 24 juillet 1873 fut votée par 382 députés contre 139.

Un homme à genoux

Alexandre Le Gentil est représenté à genoux, faisant le vœu qu'il rédigea en janvier 1871 : « *En présence des malheurs qui désolent la France et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore. En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siège, et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ nous nous humilions devant Dieu et réunissant dans notre amour l'Église et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés. Et pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ le pardon de nos fautes ainsi que les secours extraordinaires, qui peuvent seuls délivrer le Souverain pontife de sa captivité et faire cesser les malheurs de la France. Nous promettons de contribuer à l'érection à Paris d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus* ».

Né le 12 août 1821, il était propriétaire des magasins de tissus « Au Petit Saint-Thomas »

au 33 rue du Bac à Paris. Il épousa Marie (1828-1920), fille du mécène Charles Marcotte d'Argenteuil (1773-1864) et petite-fille de Philippe Marcotte, seigneur de Pyn et receveur des fermes à Noyon puis à Doullens.



Marie Marcotte et Alexandre Le Gentil (par Nadar).

Elle hérita du château de son grand-père à Larbroye où Le Gentil installa souvenirs et bibliothèque. C'est là que, retraité, il traduisit saint Thomas d'Aquin et Alphonse de Liguori. Il décéda à Larbroye le 17 juin 1889 (in tables décennales). Son cœur fut déposé dans la crypte de la basilique du Sacré-Cœur. Son château fut détruit pendant la Grande Guerre ■.

Le château de Carlepont

par Jean-Yves Bonnard, président de la Société Historique de Noyon

Dominant l'église, la mairie et les maisons du village, les ruines du château de Carlepont intriguent le visiteur par leur structure fantomatique, noyée dans une végétation envahissante. Détruit durant la Grande Guerre, ce château fut longtemps une demeure prisée des évêques de Noyon et de l'aristocratie européenne (belge, suisse, anglaise et française) éprise de vènerie.

Une résidence épiscopale

1213 – 1450 : Un château fort

La fondation du château de Carlepont daterait de 1213, sous l'apostolat de l'évêque de Noyon Etienne I^{er} de Nemours (1188- 1221) qui en fut l'initiateur³³. Comte et pair de France, il fit installer sur une butte ce château fort, contrôlant ainsi l'axe routier Soissons – Noyon et l'entrée de la forêt d'Ourscamp menant au port de Pont-l'Evêque. Mgr de Nemours y fonda en 1218 une chapelle dédiée à Notre-Dame dont le titulaire, nommé et payé par l'évêque, devait une messe par semaine³⁴.

L'évêque Jean de Mailly (1425-1473) y entretint une garnison que commandait Robert de Mailly, « capitaine et garde du chastel ».

1450-1530 : Une résidence occasionnelle des évêques de Noyon

Il semblerait que les évêques de Noyon aimaient à vivre à Carlepont, loin du tumulte de la vie noyonnaise. C'est d'ailleurs dans la chapelle du château de Carlepont que fut déposée provisoirement en 1486, par sentence des requêtes du palais, la relique de sainte Anne, injustement détenue par Jean de Roye, seigneur de Plessier-de-Roye au détriment de l'abbaye d'Ourscamp. Les évêques noyonnais vinrent s'y installer en résidence d'été. C'est là,

« en son château de Charle-Pont », que l'évêque Guillaume de Marafin (173-1501) décéda un 5 août³⁵. Vers 1520, l'évêque Charles I^{er} de Hangest (1501-1528) fit reconstruire le corps du logis du château. Il fit transformer l'ancienne bâtisse médiévale en une résidence de plaisance de style Renaissance, comme il le fit pour son palais épiscopal à Noyon. Bâtitteur de la chapelle de la Sainte-Vierge à Sempigny et de la chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours dans la cathédrale, il décéda à Carlepont le 28 juin 1528 et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale de Noyon.

1530-1590 : Une place forte

Durant les Guerres de Religion, le château de Carlepont retrouva ses caractéristiques militaires et devint un enjeu stratégique. Le 16 janvier 1531, l'évêque Jean III de Hangest y adressa une lettre aux chanoines de Noyon leur prescrivant de faire une procession honorable à laquelle il assistera en raison du nombre de protestants sans cesse croissant³⁶. En 1567, le sieur Boffe, capitaine huguenot de Vic-sur-Aisne parvint à en prendre possession³⁷. En 1589, le gouverneur de Compiègne Charles d'Humières le dota d'une garnison.

³³ FLEURY Gaston et CAPELLE Robert, *Essai sur l'histoire de Carlepont*, in Bulletin de la Société historique de Compiègne, TXVII, p.289-298, 1923.

³⁴ Abbé CHRETIEN, *Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon*, p.34, 1911.

³⁵ Père Anselme.

³⁶ COET Emile, *Ephémérides du Noyonnais*, Noyon, p.9, 1887.

³⁷ LEPAULART Nicolas, *Journal de D. Lépaularl ; religieux du monastère de Saint-Crépin le Grand de*

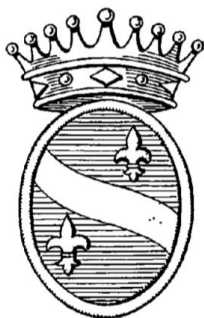
On le sait être passé aux mains des Ligueurs avant de revenir dans le giron de la couronne.

1590-1789 : La résidence ordinaire des évêques de Noyon

La paix intérieure revenue, au cours du XVII^e siècle, l'évêque Henri de Baradat (1626-1660) entama sa restauration. Il fit d'ailleurs graver un poème sur le fronton du château rappelant son histoire tourmentée et sa renaissance champêtre : « *Le Ciel témoin de mes malheurs*

*M'a veu languir sous mes ruynes
Et mourir dans un lit d'épines
Pour renaistre parmy les fleurs
Qui sont icy toujours escluses :
Afin que la ville et les chams
Adorent sans cesse les roses
Dans un agréable printemps »³⁸.*

L'évêque François de la Cropte de Bourzac (1734-1766) fit construire un nouveau château constitué d'un grand bâtiment central avec deux ailes en retour, le U étant ouvert en direction de l'est. En 1907, à l'occasion de travaux, une pierre inaugurale fut mise au jour mentionnant en latin le nom d'un architecte du roi, Louis François Trouard (1729-1794), du constructeur de l'édifice, Louis François, et la date de la pose de la première pierre, le 29 avril 1762³⁹.



*Hunc fundamentalem castrī
Carolipontis lapidem posuit
Illustr. ac reverendiss.
Dom. Dom. Joannes
Franciscus de la Cropte
de Bourzac episc. comes
Noviomensis par Franciā
Die 29 aprilis 1762
Aedificium Extruente Iudovico francisco
Froviard regis architecto*

Soissons, sur la prise de cette ville par les huguenots en 1567, Soissons, p.85-86, 1862.

³⁸ FLEURY Gaston et al, p.293.

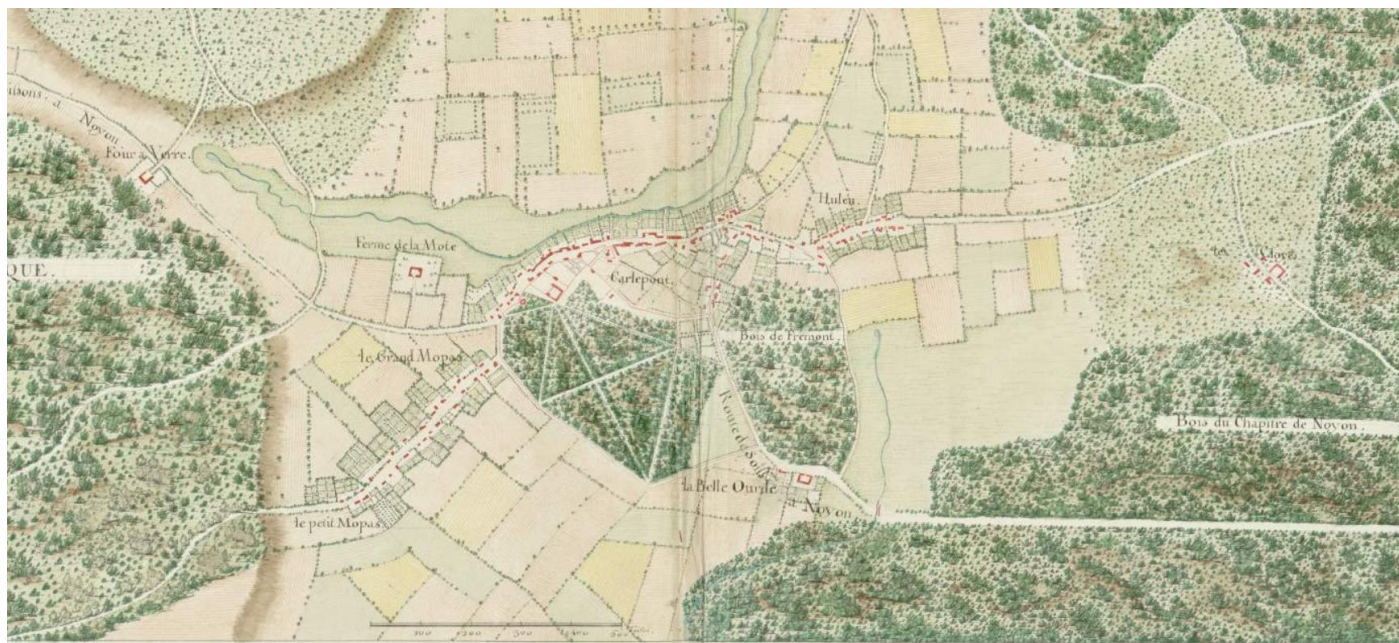
³⁹ FLEURY Gaston et al, p.42, p.295.

L'évêque Charles de Broglie (1766-1777), poursuivit les travaux d'embellissement et fit aménager les abords et établir des jardins en terrasses. Mort le 20 septembre 1777, Mgr de Broglie fut inhumé dans la chapelle du palais épiscopal de Carlepont. Devenu la résidence ordinaire des évêques de Noyon, ce nouveau palais épiscopal fut le lieu où furent signées les décisions de ses occupants. C'est ainsi que le 22 mars 1708, l'évêque Claude-Maur d'Aubigné (1701-1707) y rédigea un mandement condamnant le livre des Institutions théologiques du père Gaspard, oratorien⁴⁰. Plus tard, le 29 juin 1786, l'évêque de Grimaldi (1778-1790) y approuva le rapport portant fixation et réduction des charges, obits et fondations de la confrérie de Notre-Dame des Joies⁴¹.

Plusieurs personnalités décédèrent au château de Carlepont, notamment Auguste Hilarion Paris de Soulangen, grand vicaire et ancien archidiacre de Vannes, abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Faron, le 8 octobre 1787. Un dessin commenté de Tavernier de Jonquières réalisé vers 1785 permet de se rendre compte de la magnificence des lieux avant la Révolution française. Installé sur une butte dominant des étangs aménagés, le château bâti en pierre dans le style classique français s'élevait sur deux niveaux percés par de nombreuses fenêtres. Si la monotonie de la toiture, couverte en ardoises, est rompue par des lucarnes de pierre, un clocheton dépassant de son faite indique la présence de la chapelle. Le plan dessiné par l'ingénieur géographe Dalencour, en 1787, fait état d'un vaste domaine remarquablement dessiné ceint d'un mur de clôture. A gauche de la grille principale, l'écurie et la remise font l'entrée du « jardin à la française du parc », « jardin naturel » et du « Grand Bois ». L'allée principale conduit au château épiscopal, traversant des jardins d'agrément distribués en terrasses. En contrebas, de l'autre côté de la route, de vastes pièces d'eau parallélépipédiques, dénommées « la Nouvelle Hollande », captent les eaux de l'actuel « rû du Moulin ».

⁴⁰ COET Emile, p.42.

⁴¹ COET Emile, p.97.

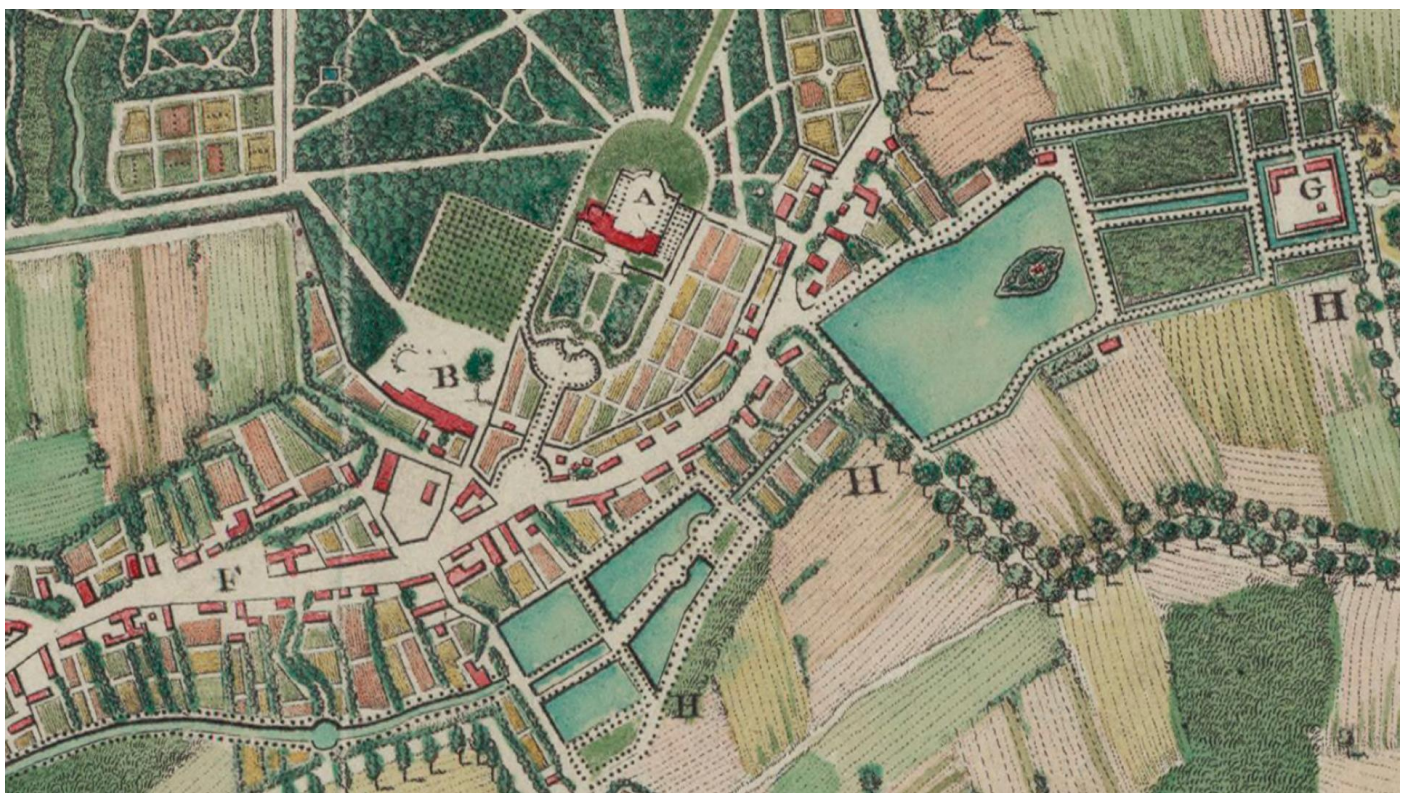
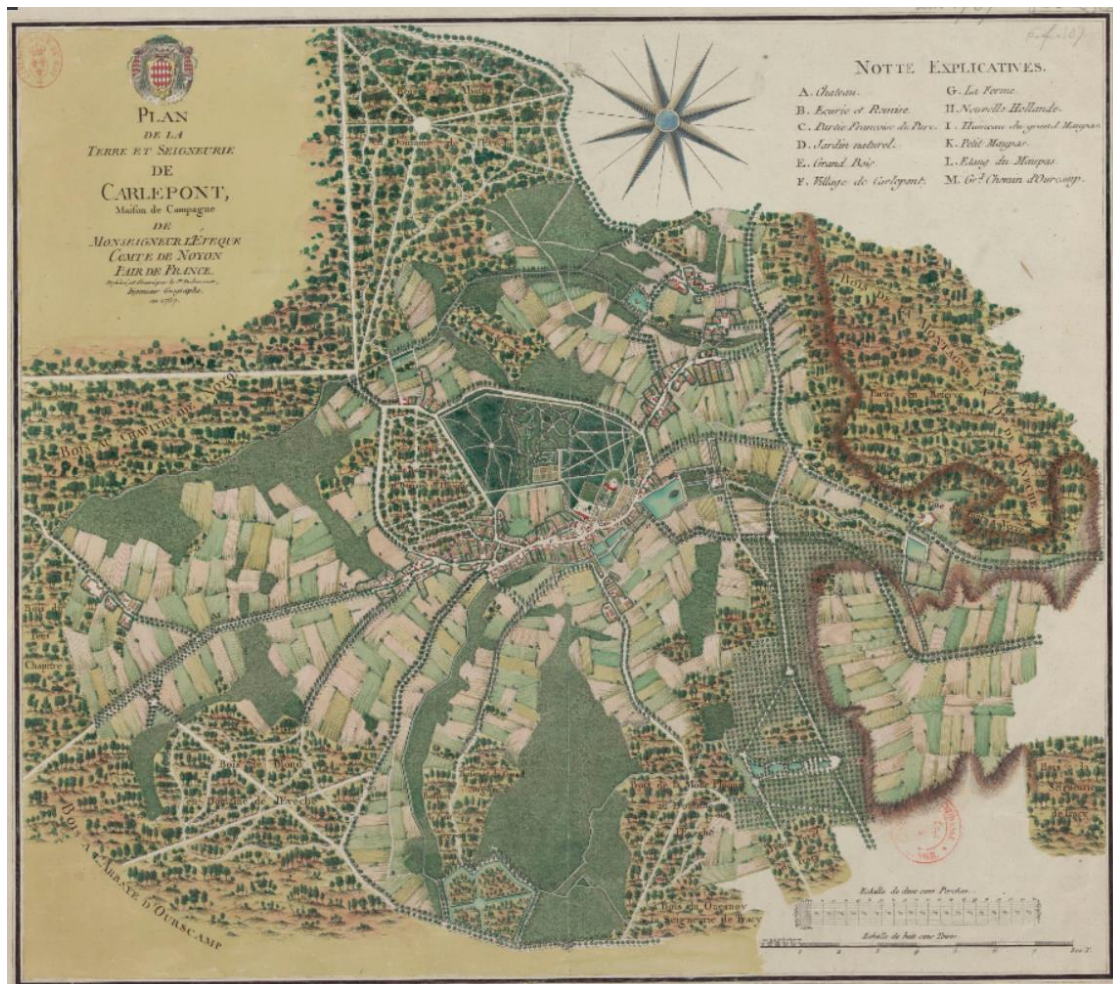


Extrait de l'Atlas de Trudaine pour la généralité de Soissons, n°123, Route de Soissons à Roye en passant par Noyon, 18^e siècle, Arch. Nat., CP/F/14/8504.



Vue du chateau de Carlepont, Residence ordinaire de L'évesque de noyon :
[dessin] / Tavernier de Jonquières, 178.,
Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
EST RESERVE VE-26 (I), <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40308853q>

« Vue du château de Carlepont, résidence ordinaire de l'évêque de Noyon. Le château est dans la position la plus heureuse, il est à une lieue $\frac{1}{2}$ d'Ourscamp et à 2 de Noyon, il y a des eaux magnifiques et les jardins sont en terrasses, nous avons seulement donné son aspect du côté des jardins comme le plus pittoresque, le côté de la cour est orné de colonnes et situé en face d'une grande patte d'oie percée dans une superbe forêt, le village de Carlepont est assez considérable, tout bâti en pierre de taille, l'évêque de Noyon fait dans ce lieu charmant des grandes dépenses pour continuer à l'embellir ». Cette légende fut reprise dans la Description des jardins de France par Alexandre de Laborde.



Plan de la Terre et seigneurie de Carlepont, maison de campagne de Monseigneur l'Évêque de Noyon, pair de France / Dessiné et gravé par le Sr Dalencour, géographe, en 1787.
 Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE D-12930
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40707325j>

A : Château – B : Ecuries et remise - F : Village de Carlepont – G : La Ferme – H : Nouvelle Hollande

Grimaldi
17 juillet
1793.

L'an mil sept cent quatre vingt treize deuxième
de la République française le dix sept juillet
Nous Jean Mours, administrateur du Directoire
du District de Noyon Commissaire nommé par arrêté
du dit Directoire en date du vingt cinq may
dernier en exécution de la loi des vingt sept
septembre 1792. qui ordonne que les effets provenus
des émigrés qui seront susceptibles d'être employés
utilement sous le service des troupes seront
à la disposition du Ministre de la Guerre ou à
celle des Généraux sur la Requisition en forme
tant à cause des intérêts de la Nation qu'à cause
de celui des créanciers des émigrés et en vertu des
ordres du Ministre relatifs aux opérations cy
après nous sommes transportés accompagné
du Sieur Joseph Betry, sb. tapissier demeurant
à Noyon nommé par le Directoire suivant sa
délibération du seize de ce mois pour procéder
à l'estimation des meubles et effets cy après
désignés et assistés du Citoyen Jean Charles
Fizille Secrétaire du District au Village de
Carlepont ou cy devant Château du dit lieu
app. cy devant en Sieur Grimaldy et aujourd'hui
au Sieur Devalkiers à la distance de deux
lieues de Noyon ou étant arrivé pour trouver
Sieur Leonard Engelhard homme d'affaire du dit

Un château de plaisance aristocratique

Avec la Révolution française, la nationalisation des biens du clergé frappa le domaine de Carlepont. Mgr de Grimaldi, évêque de Noyon en fuite dès l'été 1789, put lire dans le Petit Journal du Palais Royal du 15 septembre 1789 les motifs de la vente de sa terre et seigneurie de Carlepont : « Le produit de cette terre est destiné à payer les frais du Procès que ce peu délicat Prélat a sottement et injustement intenté aux Pourceaux de son Chapitre, et à continuer à entretenir richement la voluptueuse Sézille ; tandis que les Pauvres dont fourmille son diocèse, meurent de faim »⁴².

1791-1801 : Le vicomte de Walkiers

Le 13 juin 1791, Louis-Charles Christophe Tondu des Gravières, adjudant-major de la garde nationale de Noyon, se porta acquéreur de biens nationaux de Carlepont pour le compte d'Edouard-Joseph-Sébastien de Walckiers. Ce dernier devint propriétaire du château pour 75 300 livres, du moulin à eau et de l'étang nommé la Nouvelle Hollande pour 25 400 livres et de l'étang du Vivier Lemoine pour 2 625 livres⁴³.

Financier d'origine belge, fils d'un banquier bruxellois, le vicomte de Walckiers résidait à Paris lorsque survinrent les événements révolutionnaires. Devenu propriétaire du domaine de Carlepont, il ne put cependant en prendre possession qu'en 1793, après la levée du séquestre sur le domaine et l'enlèvement du mobilier de l'évêque de Noyon, Mgr de Grimaldi, émigré depuis 1789⁴⁴. Bien qu'affublé du titre de « commandant du Bataillon de Carlepont, district de Noyon » en 1793⁴⁵, Walkiers fut dénoncé comme agent de l'Autriche. Arrêté par trois commissaires du Comité de sûreté général de la Convention

nationale le 25 mars 1795 (4 germinal an III)⁴⁶, il parvint à trouver refuge à Hambourg. Ses biens furent alors saisis et firent l'objet d'une estimation le 20 avril 1795 par Jean-François Nozo, architecte à Noyon⁴⁷. La « Maison de l'émigré de Vaquier » retomba ainsi dans les biens nationaux mais le château et ses dépendances étant estimés à 49 820 livres et le parc clos de 40 arpents boisés à 46 400 livres, le domaine ne trouva preneur qu'en 1801.

1801-1806 : Le comte Batowski

Le 26 août 1801 (8 fructidor an IX), le domaine de Carlepont trouva acquéreur en la personne du comte Alexandre de Batowski, époux de Marie-Louise-Jeanne-Joseph de Walkiers⁴⁸. Polonais de naissance, ce chevalier était intervenu en 1790 à la diète de Varsovie en faveur de l'indépendance du duché de Courlande.

1806-1809 : Le prince Giustiniani

En 1806, le comte Batowski vendit à son tour le domaine au prince Pierre Vincent Giustiniani qui le lui rétrocéda en 1809⁴⁹.

1817-1828 : Le baron Finguerlin

Le comte Batowski trouva un nouvel acquéreur en 1817 en la personne du baron de Gaspard Henry de Finguerlin de Bischingen (1776-1856) et de son épouse Rose Henriette Péronne de Sercey (1772-1849). Originaire du canton de Thurgovie (Suisse), ce jeune négociant helvète avait rencontré à Hambourg Henriette de Sercey, épouse depuis 1796 du banquier allemand Conrad Johann Mathiessen (1751-1822) et mère d'Emilie Conradine Emma Mathiessen (1801-1831). Leur liaison amoureuse ayant été révélée, Henriette de Sercey divorça et épousa en 1801 le baron

⁴² Petit journal du Palais-Royal ou Affiches annonces et avis divers, 15 septembre 1789.

⁴³ AD60 Q138, 468-471.

⁴⁴ AD60 1Q2 2484.

⁴⁵ CAIX DE SAINT-AYMOUR, *Autour de Noyon, sur les traces des Barbares*, p.107, 1917.

⁴⁶ BAZIN Arthur, *Les abbesses du prieuré Saint-Louis de Royallieu*, Compiègne, p.46, 1898.

⁴⁷ AD60 2Q 3/45.

⁴⁸ MERMET Jacques, *Echos du vieux temps : chroniques du pays d'Oise*, Le Progrès de l'Oise, p.169, 1928.

⁴⁹ FLEURY Gaston et al, p.296.

Finguerlin. Revenue en France, Henriette de Sercey devint Dame du palais d'Elisa Bonaparte puis institutrice et gouvernante de la princesse Elisa Napoléone Baciocchi⁵⁰. Installé à Carlepont, le couple Finguerlin eut deux filles : Mathilde (1803-1881) qui devint dame lectrice au Palais des Tuileries et au service de la duchesse de Nemours, et Gasparine Ursule Ida (née en 1805).



*Henriette Rose de Sercey (1815)
par le baron François Gérard*



Gasparine Ursule Ida Finguerlin

Henriette de Sercey, baronne de Finguerlin, devenue orpheline, avait été élevée par sa tante, la comtesse Stéphanie Félicité de Genlis (1746-1830), maîtresse du duc d'Orléans (Philippe Egalité) et femme de lettres. Cette

⁵⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Félicité_de_Genlis.

dernière laissa dans ses mémoires quelques souvenirs de ses séjours au château : « Carlepont est un lieu charmant par la salubrité de l'air, l'étendue des jardins, la beauté des points de vue, celle du château, et l'agrément des environs ; ma nièce y est adorée, et elle le mérite par sa charité sans bornes. M. de Finguerlin gagne beaucoup à être connu ; je ne l'avais jamais vu de suite, et j'ai été charmée de lui à ce voyage ; il a de très nobles sentiments, et sa société est douce et piquante ; j'aime la conversation quand elle est aimable, et j'ai eu à cet égard toute satisfaction à Carlepont ; j'y ai passé des soirées dont je ne perdrai point le souvenir. »⁵¹



*Stéphanie Félicité de Genlis
par Lemoine*

Chevalier de Saint-Louis et chevalier de la Légion d'honneur, Henry de Finguerlin fut nommé maire de Carlepont avec comme adjoint M. Dulud, manufacturier. Il établit à Carlepont une manufacture de laine qu'il plaça sous la direction d'un autre suisse, M. de Zollikoffer.

Sa « fille adoptive » Emilie célébra son mariage avec Lord Charles Edouard Strickland Standish (1790-1863) dans l'église de Carlepont le 19 janvier 1822⁵². De cette union naquirent au Royaume-Uni trois garçons : Charles Henry

⁵¹ GENLIS Stéphanie Félicité, Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis, sur le 18^e siècle et la Révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours, p.147-148, 1825.

⁵² https://fr.wikipedia.org/wiki/Helene_Standish

Lionel Weddington (1823), Charles Frederick (1824) et Charles Edward (1828).



Lord Charles Edouard Strickland Standish

Devenu directeur de dépôt d'étalons au service des Haras du roi Louis-Philippe à Saint-Maixent, le Baron Finguerlin vendit son domaine de Carlepont à son gendre en 1828.

1828-1835 : Le comte Standish

Gasparine célébra également son mariage dans l'église de Carlepont le 9 février 1830 avec Thomas Strickland Standish of Sizergh (1792-1835), frère Cadet de Charles.



Thomas Strickland Standish of Sizergh

Mais le 24 juin 1831, Emilie décéda à Passy. Elle fut inhumée dans l'église de Carlepont, au pied de l'autel de la chapelle de la Vierge. Bientôt, les liens familiaux se distendirent avec

la commune de l'Oise, et le château fut vendu par licitation.

1835-1847 : Le comte de l'Aigle

Le 20 octobre 1835, le château de Carlepont fut vendu aux enchères et adjugé à Henriette Elisa Sartoris (1815-1896) et à son époux Louis Victor Arthur des Acres, comte de l'Aigle (1809-1893).



Elisa Henriette de l'Aigle

Mariés depuis le 21 septembre 1835, ils s'installèrent dans le château de Carlepont où naquit le 21 novembre 1843 Robert Arthur l'Espérance des Acres comte puis marquis de l'Aigle (1843-1931). Ce dernier devint officier de l'Armée territoriale puis secrétaire d'ambassade avant d'être élu député monarchiste de Compiègne en 1885 et 1889 et conseiller général du canton de Ribécourt en 1876.



Robert de l'Aigle, né à Carlepont

Trois ans plus tard, en 1847, Arthur des Acres acheta le château du Francport et vendit le château de Carlepont à Denis-Bernard-Frédéric de Graffenried, baron de Villars.

1847-1904 : Le baron de Villars

Né à Berne le 3 septembre 1815, Denis Bernard Frédéric de Graffenried (Dionys Bernhard Friedrich), grandit dans l'entourage du château d'Arenenberg où avait trouvé refuge Hortense de Beauharnais, mère de Louis-Napoléon Bonaparte. Chambellan du roi de Bavière en 1835, il s'installa en France et acquit le château de Carlepont où, avec son épouse, Césarine Aimable Louise Fleming (1821-1897), il accorda sa protection à un jeune peintre normand, Charles Chaplin (1825-1891). En remerciement, ce dernier donna en 1848 à l'église du village un tableau de saint Sébastien qu'il avait exposé au salon de 1847.



Denis Bernard Frédéric de Graffenried

Devenu grand veneur de Napoléon III, Graffenried reçut de l'empereur le privilège de la chasse à tir dans les forêts d'Ourscamp et de Carlepont. Réputé pour son « hospitalité vraiment princière »⁵³, notamment à l'égard du

⁵³ DE LA RUE Adolphe, *Les chasses du second Empire*, 1852-1870, Paris, p.104, 1882.

monde de la vènerie, il fit célébrer le mariage de sa fille Louise (1842-1901) avec Eugène de Riquet (1843-1881), prince de Caraman-Chimay, le 15 septembre 1863. C'est au château que naquit sa petite fille, la comtesse Marie Joseph Louise Emilie le 15 septembre 1871.⁵⁴



Les écuries du château de Carlepont vers 1900.

Fait baron de Graffenried-Villars en 1865, il acquit la nationalité française, ce qui lui permit d'être élu conseiller général de Noyon le 4 juin de la même année. Le baron de Villars décéda à Sorrente en 1886. Son corps fut ramené à Carlepont pour être inhumé dans le cimetière communal, dans un caveau de famille en granit bleu de Betagne. Son épouse Césarine décéda à Carlepont le 28 juin 1897.



Césarine Aimable Louise Fleming

⁵⁴ BOREL D'HAUTERIVE et al, *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, Paris, p.174, 1914.



Vue sur la façade avant du parc depuis la terrasse, vers 1910. Le fronton est sculpté d'un bas-relief représentant une tête de cerf, animal emblématique de la chasse en forêt d'Ourscamp-Carlepont.



Vue sur la terrasse du parc et sur le jardin à la française et sa pièce d'eau depuis le château, vers 1910.



CARLEPONT, près Noyon. - La Façade du Château (n°-1)

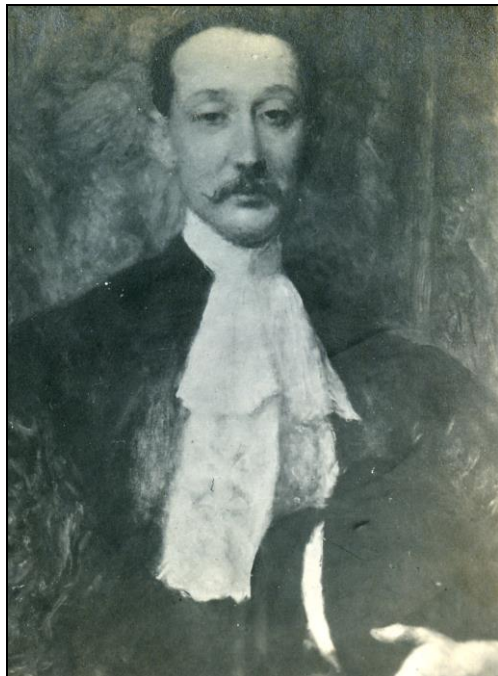
Vue sur la façade arrière du château (vers 1910) ornée de colonnes dès le XVIII^e siècle.



Vue sur la façade arrière du château de Carlepont et sa terrasse depuis le jardin, vers 1910.

1904-1914 : Victor de Marcé

En 1904, le domaine fut vendu par les héritiers du baron de Villars à Victor Louis Marcé (1864-1942). Ce dernier, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, fit procéder à des travaux d'engvergure dans et autour du château en 1905 et 1906.

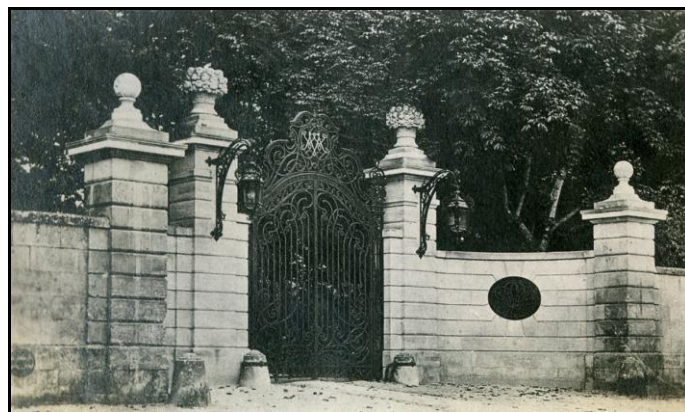


Victor de Marcé, peint par Hébert.

Marié en 1891 à Berthe Julie Warée (1866-1950), Victor Marcé eut trois filles : Yvonne Anne Adrienne (1894-1962), Odette Hélène Adrienne (1899-1993) et Anne Marie Louise (1903-1993).



Berthe de Marcé, peinte par Hébert.



La grille du portail aux initiales des noms Marcé et Warée entrelacées.

Par jugement du tribunal civil de la Seine du 13 avril 1913, Victor Marcé fut autorisé à rétablir la particule « de » devant son patronyme⁵⁵. Ses trois filles épousèrent des membres de l'aristocratie, la première en 1917 le comte Maurice Ghislain Pierre de Geoffre de Chabrignac (1892-1941), la deuxième en 1920 Urbain Armand Henri Napoléon Chevreau d'Antraigues (1894-1948) et la dernière en 1923 le baron Charles Marie François de Bastard (1896-1940).



Le vestibule d'entrée du château vers 1910.

⁵⁵ <https://www.ccomptes.fr/fr/biographies/marce-victor-louis-de>

Un vestiges de la Grande Guerre

1914-1917 : La première occupation

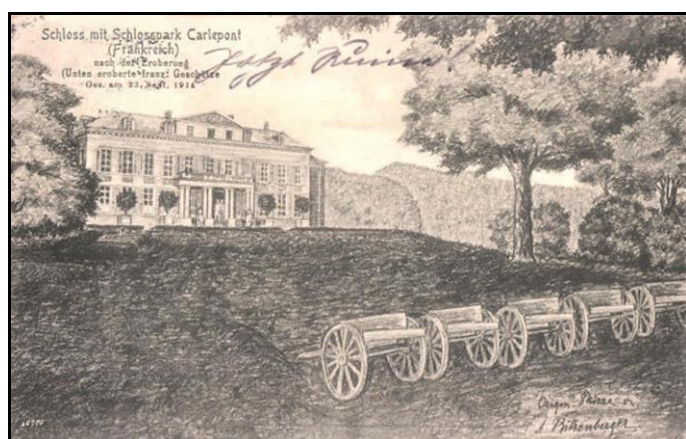
Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, le domaine de Carlepont fut fermé. La famille de Marcé ne put que suivre à distance, par la presse autorisée, l'évolution des événements : l'invasion allemande du 31 août 1914, les combats de rues entre le 14 et le 18 septembre 1914 (remarquablement décrits par Robert Capelle, l'un des civils demeurés sur place), puis l'occupation allemande à proximité du front.

Deux cartes postales éditées par l'armée d'occupation en 1915 montrent un château en bon état après les combats de 1914.

Les troupes allemandes l'occupèrent, inhumèrent dans son parc les corps de leurs morts et installèrent sur les pentes des pièces d'artillerie.



Cimetière allemand dans le parc du château (vers 1915).



Carte postale allemande (dessin sur photographie) représentant une batterie d'artillerie allemande sur les pentes de la colline (vers 1915)

De fait, le château fut la cible de bombardements par l'artillerie française cherchant à déloger l'occupant. Devenu inhabitable et dangereux, le château fut l'objet d'un pillage en règle par les soldats.

Le repli allemand du 18 mars 1917 (opération Alberich) permit la libération sans combat du village.

Carlepont devint alors le lieu de visites de journalistes et d'écrivains qui décrivirent les destructions comme le résultat de la barbarie allemande.

Mars 1917 : Etat des ruines

Les descriptions faites par la presse internationale témoignent de l'ampleur des destructions dans un village proche du front occupé par les Allemands.

Le 26 mars 1917, le correspondant de l'Homme Enchaîné visita les ruines de Carlepont : « Le château n'a plus que ses deux ailes. Le centre est éventré : les arbres du parc sciés à un mètre du sol gisent pêle-mêle sur les pelouses, le garage d'autos, les écuries, l'orangerie sont en ruine »⁵⁶.



« Ecrivain patriote », comme il aimait s'intituler, le comte Caix de Saint-Aymour fit la même année une description plus précise sur un ton revanchard : « Le château de Carlepont a d'abord beaucoup souffert des combats de septembre 1914, où sa position dominante lui donnait une importante valeur militaire. Au cours de ces combats, il a été pris et repris trois

⁵⁶ L'Homme Enchaîné n°892 du 27 mars 1917.

fois. Le centre de la construction est éventré ; ses toits et ses plafonds démolis ; les ailes ont moins souffert et sont néanmoins difficilement réparables. Les communs, l'orangerie sont des ruines.

Mais si beaucoup des blessures reçues par le château de Carlepont remontent aux événements militaires qui s'y passèrent, il fut aussi victime du vandalisme systématique des Allemands qui l'occupèrent sans discontinuité jusqu'au mois de mars 1917. La toiture, enlevée méthodiquement par eux, a permis à la pluie de faire son œuvre pendant trois ans. Tout ce qui restait des charpentes et des planchers est pourri. Les terrasses, les jardins, le beau parc qui entouraient la seigneuriale demeure, ont été saccagés volontairement. Les orangers centenaires gisent çà et là, morts, dans leurs grandes caisses défoncées. Beaucoup des arbres magnifiques qui avaient échappé aux obus et aux shrapnels ont été coupés et dynamités par les Teutons avant leur départ, et leurs grands cadavres sont étendus dans les taillis que leur chute a meurtris »⁵⁷.



Le château en juillet 1917.

⁵⁷ CAIX DE SAINT-AYMOUR, p.107-108.

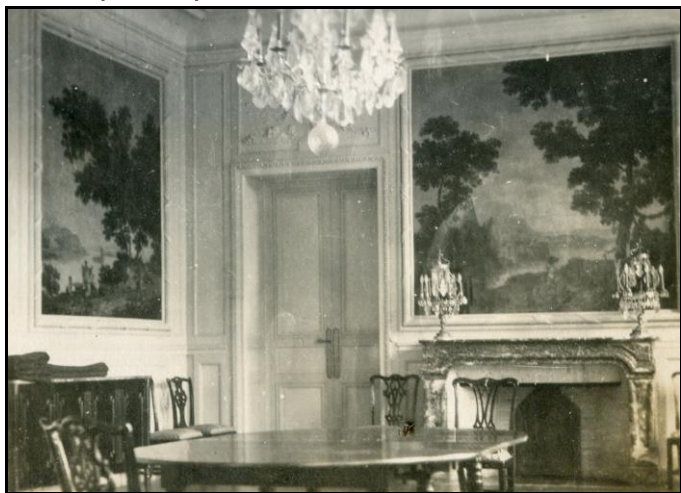
Mais la description la plus précise fut celle de faite par Victor de Marcé le 30 juin 1917 lorsqu'il déposa sous serment devant la Commission d'enquête en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens⁵⁸. Sa présentation des lieux dénonçait le pillage organisé par les Allemands. Couplée aux photographies d'avant-guerre, elle permet de mesurer les immenses pertes qu'a éprouvées la famille de Marcé.

« (...) Le caveau de la famille suisse de Graffenried-Villars a été indignement profané, et des cercueils y ont été défoncés à coups de hache. Il est impossible d'attribuer aux effets d'un bombardement le bouleversement de cette crypte car les murs de la chapelle qui la surmonte sont intacts, et la porte, qui n'existe plus, a été non pas brisée mais enlevée des gonds (...).

Mon château a été complètement dévasté. Une partie du mobilier qui le garnissait a été vue passant à Babœuf sur des voitures. Le 31 décembre 1914, le colonel du 55^e d'infanterie allemande, qui logeait dans cette commune, chez Mme du Vergier, a fait emballer dans une caisse épaisse et solide une tapisserie de l'époque Louis XIV provenant de chez moi. A Cuts, des candélabres m'appartenant étaient détenus par un commandant et à Caisnes ont été transportés les meubles d'un de mes salons. Le pillage a été un modèle de méthode, et il n'est pas douteux qu'il ait été opéré sous la direction de spécialistes en matière d'antiquités. Dans ma salle à manger, des peintures du XVIII^e siècle, de grande valeur, œuvre de Moucheron, étaient incorporées au mur, comme des fresques. Six panneaux avaient été soigneusement marouflés par la maison Kiewer, qui travaille pour le Louvre. Ils ont été dégarnis avec une habileté surprenante. Le démarouflage est une opération particulièrement difficile, nécessitant l'emploi d'outils spéciaux par des ouvriers habitués à ce travail. Or il a été fait chez moi d'une manière impeccable ; les coupures ont été pratiquées

⁵⁸ PAUCHILLE Paul, *L'évacuation des Territoires occupés par l'Allemagne dans le Nord de la France*, février-mars 1917, p.58-60.

sans la moindre trace de brisure et avec une remarquable précision.

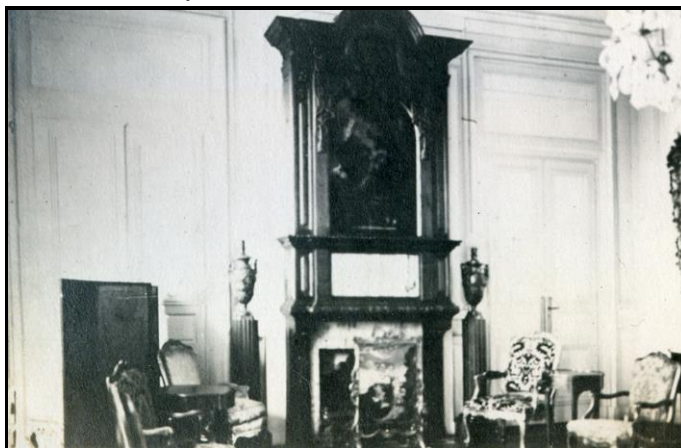


La grande salle à manger vers 1910.



La même en 1917.

Il a été procédé de même dans le grand salon, où on m'a enlevé quatre trumeaux de Pillement (ndlr : 1728-1808) et où on a déposé des boiseries qui entouraient une toile de Hondecoeter (ndlr : 1636-1695), boiseries et peintures tenant à fers et à clous. Dans cette pièce, un parquet ancien en croix de Saint-Louis a été décloué et emporté. Il ne reste ni boiseries, ni portes, ni fenêtres.



Le grand salon et sa cheminée en bois.

Tous les marbres de cheminée intéressants et jusqu'aux plaques de fonte des foyers ont été enlevés : c'étaient des pièces armoriées du XVIII^e siècle.

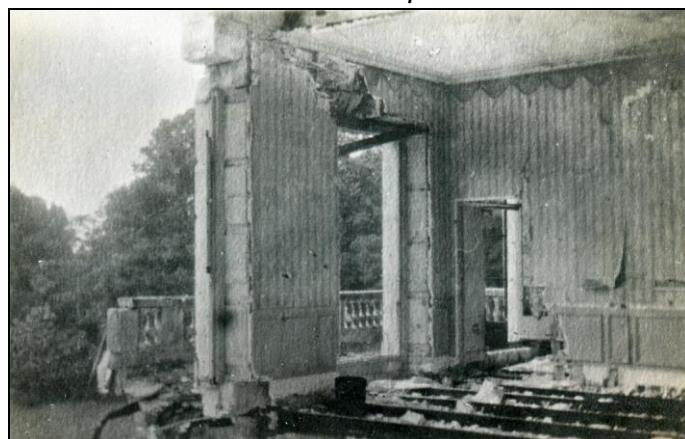


Les salons en ruines.

Dans la cage du grand escalier se trouvaient quatre appliques Louis XV en bois, deux anciennes et deux modernes. Les Allemands ont pris les deux anciennes et ont dédaigné les autres, me donnant ainsi une preuve de leur expérience et de leur bon goût.



Le haut de l'escalier et sa tapisserie vers 1910.

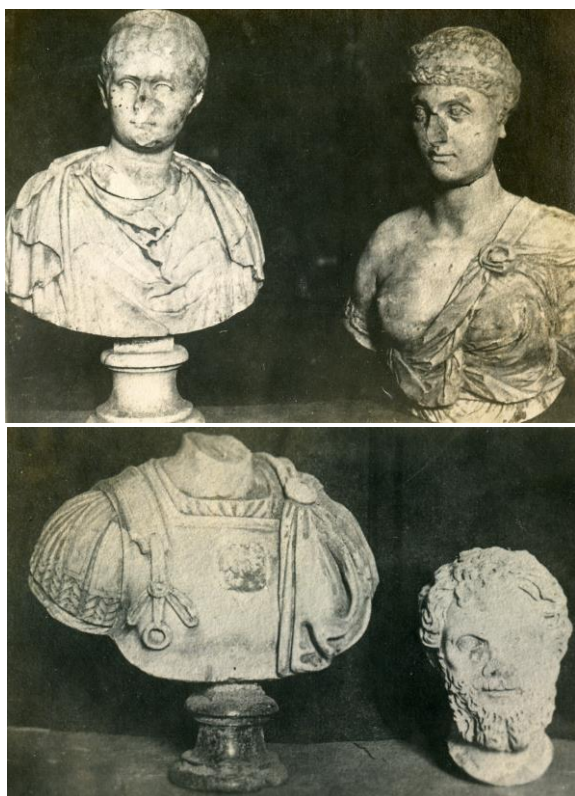


Une chambre de la façade avant en 1917.



Toile enlevée dans l'escalier (1917).

Je possédais, entre autres choses, trois groupes en biscuit de Sèvres ; deux ont disparu avec le reste du mobilier ; j'ai retrouvé le troisième brisé en morceaux dans une cagna allemande. Un antique représentant un Empereur romain, et le buste de mon grand-père, le chimiste Pelouze, ont été décapités. Les débris des socles sont demeurés épars au milieu des décombres.



Dans le potager, il ne reste plus d'arbres fruitiers : tous ont été sciés à la base ; et, dans le parc, des platanes magnifiques ont été abattus sans aucun intérêt militaire. Enfin, j'ai constaté, à l'intérieur du domaine, la disparition totale d'une maison de garde et d'un pavillon. La partie centrale du château est démolie. Elle paraît avoir été détruite par l'effet d'une mine ;

c'est, du moins l'opinion de plusieurs officiers d'artillerie et du génie. Une certitude ne pourra toutefois être établie à cet égard qu'après le déblaiement. »



La bibliothèque et un oranger en 1917.

1918 : les ravages de la dernière offensive

L'offensive sur la Picardie lancée par les Allemands le 21 mars 1918, plaça de nouveau le Noyonnais au cœur des combats. Après plusieurs semaines de fixation du front derrière l'Oise, les Allemands parvinrent à percer en forêt d'Ourscamp-Carlepont le 11 juin. Le village passa aux mains allemandes le 21 juin et fut jusqu'au 21 août suivant la proie de bombardements massifs détruisant tout le village dont l'église et le château. Focalisée par la reconquête progressive du territoire par les Armées de Foch, la presse ne fit qu'une description des dévastations lorsque le village fut libéré.



L'église en juin 1917 et le 30 août 1918.





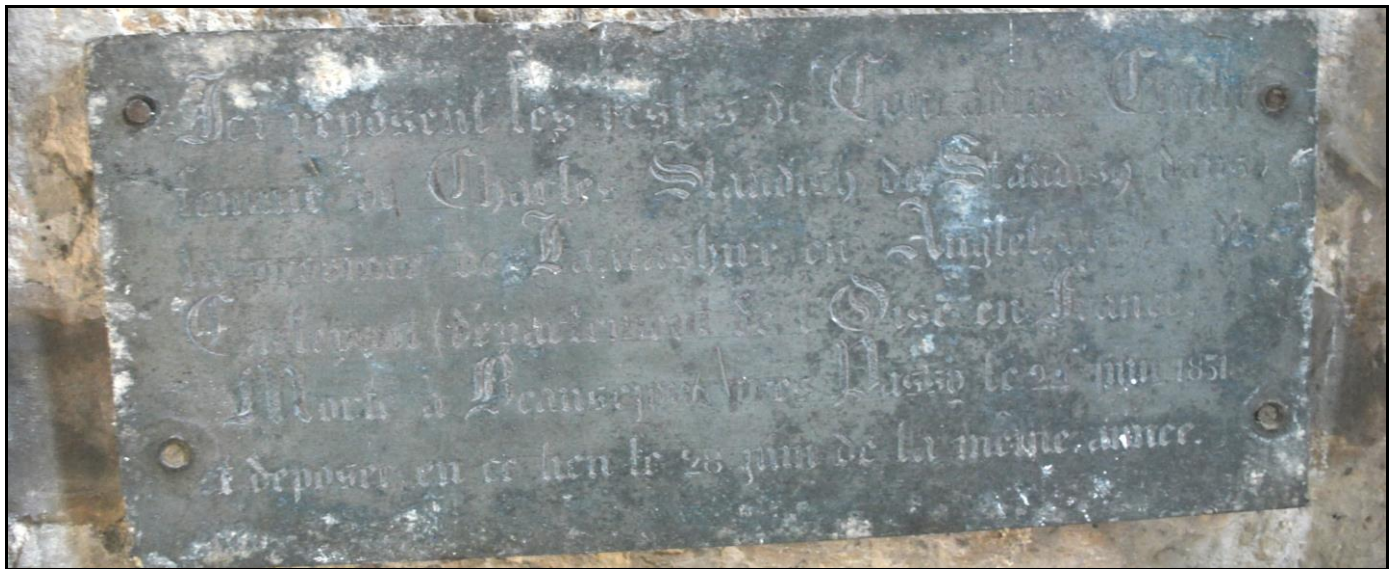
Fortement atteint par les bombardements de 1918, le château de Carlepont est en ruines (1919).



Les ruines du château sans la toiture vers 1925.



Les ruines du château en 1930.



Plaque de la chapelle Sainte-Marie dans l'église de Carlepont rappelant la mémoire de la famille Standish.

La description publiée par Robert Capelle, en 1923 fait état d'un village en ruine : « Le château est coupé par le milieu. Les ailes seules subsistent, percées à jour. Une quantité d'arbres du parc, dont la superficie dépasse 40 hectares, ont été abattus par la mitraille. Dans le petit bois qui formait le fond de la propriété, borné par le chemin des Arches, la route de Noyon jusqu'à la Bellourde et le chemin des Essarts, tous les arbres qui n'ont pas été brisés sont atteints par les éclats, les balles ou les gaz et sont condamnés à mort : pas un n'est à conserver »⁵⁹.

Face à l'ampleur des destructions et sans doute dans l'esprit de conserver la mémoire des dévastations allemandes, Victor de Marcé affecta l'indemnité reçue pour la reconstruction de son domaine à l'établissement de maisons ouvrières à Thourotte où se construisait une glacerie par la société Saint-Gobain. S'il ne releva pas les ruines du château, il fit aménager en habitation dans les années 1920 les écuries conservées dans un style classique⁶⁰. La ruine du château fut en partie déblayée. Débarrassé de ses pierres les plus dangereuses, il demeure un témoignage d'une histoire pluri-centenaire sur un site d'exception. Si les œuvres volées n'ont pas été restituées, restent comme souvenirs des anciens

propriétaires des plaques dans l'église et des sépultures dans le cimetière.



Les écuries transformées en habitation.



La chapelle des Graffenried-Villars dans le cimetière communal.

Propriété de la marquise Ghislaine d'Escayrac-Lauture, née Geoffre de Chabrignac, (petite-fille de Victor et Berthe de Marcé), le domaine de Carlepont est aujourd'hui habité par son fils Pierre d'Escayrac⁶¹. ■

⁵⁹ FLEURY Gaston et al, p.334.

⁶⁰ SEYDOUX Philippe, *Châteaux et gentilhommières des pays de l'Oise*, TII, le Valois, Ed. de la Morande, p.190-194, 2009.

⁶¹ Nos remerciements à Valentine d'Escayrac pour sa relecture.

Nicolas de La Haye, fondateur de la chapelle du Sacré-Cœur de la cathédrale de Noyon

par le docteur Jean Lefranc, vice-président de la Société Historique de Noyon

Etablie sur une longueur de 15 mètres le long du bas-côté sud de la cathédrale de Noyon, la chapelle du Sacré-Cœur fut fondée en 1643 par Nicolas de la Haye après avoir successivement été dédiée à saint Nicolas, sainte Luce et sainte Marguerite.

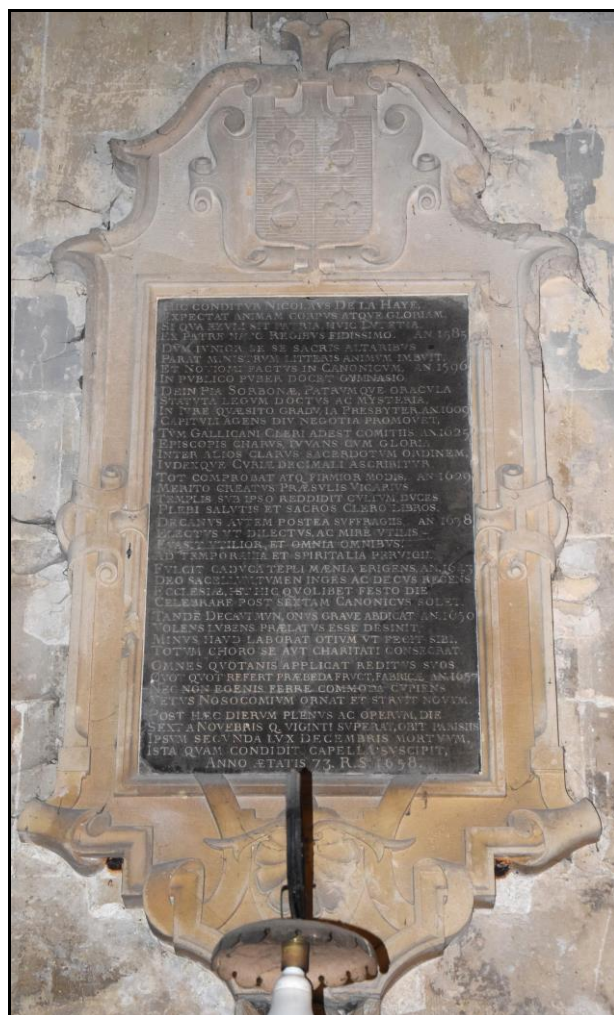
Un fondateur doyen du chapitre

Né à Paris en 1585, Nicolas de La Haye apparaît pour la première fois en tant que chanoine de Noyon en 1611 dans un acte par lequel il prête de l'argent au Chapitre. A cette occasion, il fit constituer 600 livres de rente⁶², de 1611 à 1613.

Toujours chanoine en 1633, il est nommé vicaire général de l'Evêché. Dans les « Annales » de Levasseur⁶³, il est cité dans une adresse⁶⁴ et dans un douzain en vers⁶⁵. Cinq ans plus tard, en 1638, il est élu doyen du chapitre cathédral de Noyon « *Licenciatus in decretis, electus est (decanus) V nonas Martii anno 1638* »⁶⁶... « *Abdicavit anno 1652* ».

En 1643, il commence la construction d'une chapelle qui ne fut achevée que vers 1650⁶⁷ sous l'épiscopat d'Henri de Baradat, baron de Thou qui meurt en 1660.

Il mourut à Paris, à 72 ans, le 26 novembre 1657⁶⁸. Une plaque funéraire fut scellée lorsqu'il fut inhumé en cette chapelle le 2 décembre 1658.



⁶⁸ Notes Müller.

⁶² Archives de la Porte Corbault.

⁶³ Jacques LE VASSEUR, docteur en Théologie fut élu Doyen le 29 avril 1616. Il décède le 6 février 1638.

⁶⁴ 2° centurie N°21 P.340-N°30.P.364.

⁶⁵ In « Annales » 1372.

⁶⁶ In « Gall.christ. T.IX : Vol : 1036.

⁶⁷ Ses armoiries sont visibles sur une clef de voûte.

Plaque funèbre de Nicolas de La Haye

*Hic conditur Nicolaus de la Haye,
 Expectat animam corpus atque gloriam.
 Si qua exuli sit patria, huic Lutetia,
 Ex patre nato regibus fidissimo An. 1585.
 Dum junior sese sacris altaribus
 Parat ministrum litteris animum imbuit,
 Et Noviomini factus in canonicum, An.1596.
 In publico puber docet gymnasio.
 Dein pia Sorbonae, patrumque oraacula
 Statuta legum doctus ac mysteria,
 In jure quaesito gradu, jam presbyter, An.1609.
 Capituli agens diù negotia promovet
 Tùm gallicani cleri adest comitiis An.1625.
 Episcopis charus, juvans cum gloria
 Inter alios clarus sacerdotum ordinem,
 Judexque curiae decimali ascribitur
 Tot comprobatus atque firmior modis, An.1629.
 Merito creatus praesulis vicarius
 Templis sub ipso reddidit cultum, duces.
 Plebi salutis et sacros clero libros.
 Decanus autem postea suffragiis, An.1638.
 Electus ut dilectus, ac mirè utilis,
 Evasit utilior et omnia omnibus.
 Ad temporalia et spiritalia pervigil,
 Fulcit caduca templi moenia, erigens, An.1643.
 Deo sacellum, tamen ingens ac decus regens
 Ecclesiae, isthic quolibet festo die
 Celebrare post sextam canonicus solet.
 Tandem decani munus, onus grave abdicat, An.1650.
 Volens lubens praelatus esse desinit,
 Minus haud laborat otium ut fecit sibi,
 Totum choro se aut charitati consecrat.
 Omnes quotannis applicat redditus suos
 Quotquot refert praebendae fructus fabricae. An.1657.
 Necnon egenis ferre commoda cupiens.
 Vetus nosocomium ornat et struit novum.
 Post haec dierum plenus ac operum, die
 Sexta novembris quae viginti superat, obit Parisiis*

*Ici est enseveli Nicolas de La Haye,
 Son corps attend impatiemment âme et gloire.
 S'il existe quelque patrie pour l'exilé, pour lui Lutèce,
 Né d'un père très fidèle aux rois. An 1585.
 Pendant que, jeune, il se préparait aux autels sacrés
 Il imprègne son esprit des écrits des ministres [du culte],
 Et établi dans le canonicat de Noyon, An 1596.
 Jeune homme il enseigne dans une école publique.
 Ensuite, à la Sorbonne, les adages pieux des pères
 Et les décrets des lois, en connaisseur, et les mystères,
 Au grade requis dans le droit, déjà prêtre. An 1609.
 Actif au chapitre depuis longtemps il fait
 [avancer les affaires
 Alors il assiste aux réunions du clergé de Gaule An 1625.
 Estimé de l'Evêque, mettant un point d'honneur à servir,
 Célèbre parmi les autres, l'ordre des prêtres.
 Et, juge, il est inscrit à la Cour de la dîme
 Tant et tant reconnu pour juste et assez ferme
 [dans les modes. An 1629.
 Avec raison, créé vicaire général
 Sous son temps il rendit aux lieux sacrés
 [le culte, les pasteurs.
 Au peuple les voies du salut et au clergé les livres sacrés.
 D'autre part ensuite doyen par suffrage An 1638.
 Choisi car préféré et prodigieusement utile,
 Il devint plus utile en toutes choses et pour tous.
 Veillant aux choses temporelles et spirituelles,
 Il soutient les murailles chancelantes de
 [l'espace sacré An 1643.
 Erigeant à Dieu un petit sanctuaire, cependant honneur
 immense et régna de l'Eglise,
 Là, n'importe où, au jour de fête,
 Le chanoine a coutume de célébrer après la 6^{ème} heure
 Enfin, il renonce à la fonction de Doyen,
 [lourde charge, An 1650.
 Le désirant de bon gré, il cesse d'être prêtre,
 Il ne travaille pas moins à se créer du repos,
 Il se consacre tout entier au chœur ou à la charité.
 Tous les ans, il applique tous ses revenus
 Autant qu'il est important pour la fabrique d'être
 [fournie en apports. An 1657.
 Et également désirant porter aux pauvres des avantages.
 Après cela, plein de jours et d'œuvres, le
 26 novembre, il mourut à Paris.*

Traduction faite par Madame Valentine d'Escayrac,
 qui fut enseignante en langue latine, 2019.

Un neveu homonyme

Parmi les doyens du Chapitre de Notre-Dame de Noyon figure un homonyme, Nicolas de la Haye II. Il succéda à son oncle le 7 juin 1652, comme le rapporte le Gallia Christiana : « *Doctor Sorboniais, fratrum exceptit, electus VII idus junii anno 1652. Obiit VG idus Septembr.anno 1691.* »⁶⁹

Peu d'informations permettent de reconstituer son parcours. En 1654, il fit un don à la Fabrique⁷⁰. En 1661, il recommanda Antoine Galland⁷¹ qui allait faire ses études à Paris.⁷² En 1670, il semble avoir soutenu l'abbé Jean Delyons, docteur en Sorbonne, doyen et théologal de la cathédral de Senlis, auteur de « *Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy-boit... A Messieurs les théologaux de toutes les Eglises de France... A Paris, chez la veuve C. Savreux*⁷³, libraire-juré, au pied de la Tour de Notre-Dame, à l'enseigne des trois vertus... »

On note ainsi : « Cet ouvrage reçut des approbations très élogieuses, entre autres, de de La Haye docteur de la Maison et société de Sorbonne et doyen de l'église-cathédrale, le 14 décembre 1669 ; de François de Clermont-Tonnerre⁷⁴, évêque-comte de Noyon, le 27 décembre 1669, etc ».

En 1675, Il procède à un échange avec les Chartreux du Mont-Renaud⁷⁵.

Nicolas de la Haye II décède le 9 septembre 1691.

⁶⁹ In Gall.christ. Col.1036 ,chap. XLI.

⁷⁰ In Archives de l'Oise-1361.

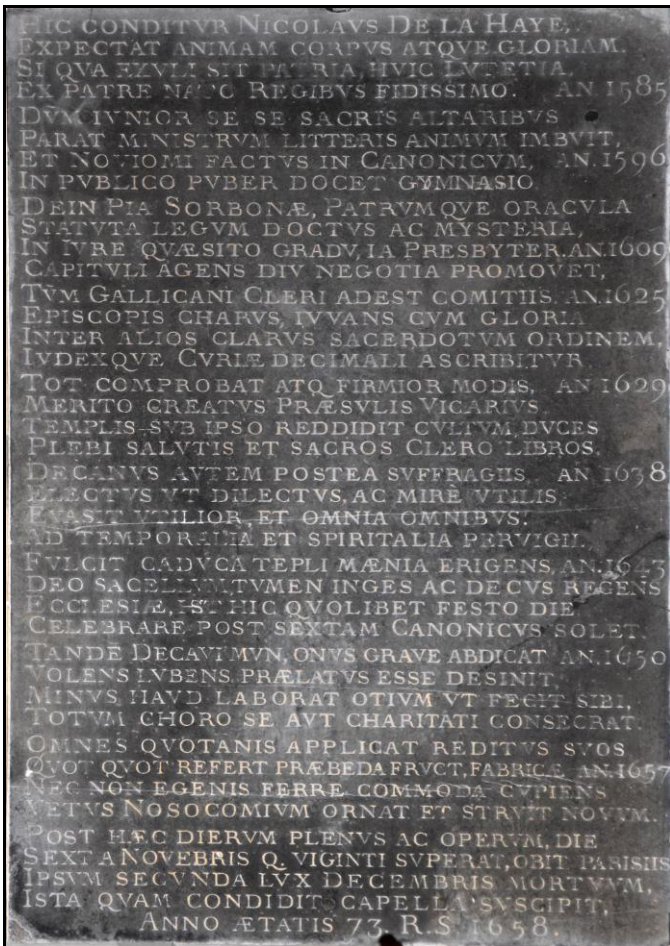
⁷¹ Antoine Galland, né à Rollot (Somme) fut élève au collège de Noyon dès 1656 puis au Collège de France. Il se spécialisa dans les langues orientales. Il mourut à Paris le 17 février 1715.

⁷² Selon Abel Lefranc (in Coll. Mazière N°794).

⁷³ Charles Savreux dirigea son imprimerie jusqu'en 1690-1697.

⁷⁴ François de Clermont-Tonnerre (1601-1674) fut évêque de Noyon en 1661 et entra à l'Académie en 1694.

⁷⁵ Abbé Gallois.



La plaque funèbre de Nicolas de La Haye faisant son éloge en vers iambiques.



L'autel de la chapelle.

Le décor de la chapelle du Sacré-Cœur

De style gothique, cette chapelle longue de 15m25 et large de 5m50 s'étend sur quatre travées. Ses voûtes reposent sur des consoles, sans colonne. Elle est éclairée par trois fenêtres ogivales (la plus large est à l'est) en verre blanc.

L'autel et son retable

Un bel autel de bois provient du couvent des Capucins⁷⁶. Il présente un beau retable daté de 1735, œuvre de Jean Foment, un menuisier de Noyon. Le panneau sculpté du côté de l'Evangile représente la manne⁷⁷ tombant du ciel et celui du côté de l'épître le serpent d'airain⁷⁸, sujets habituels pour des Capucins.

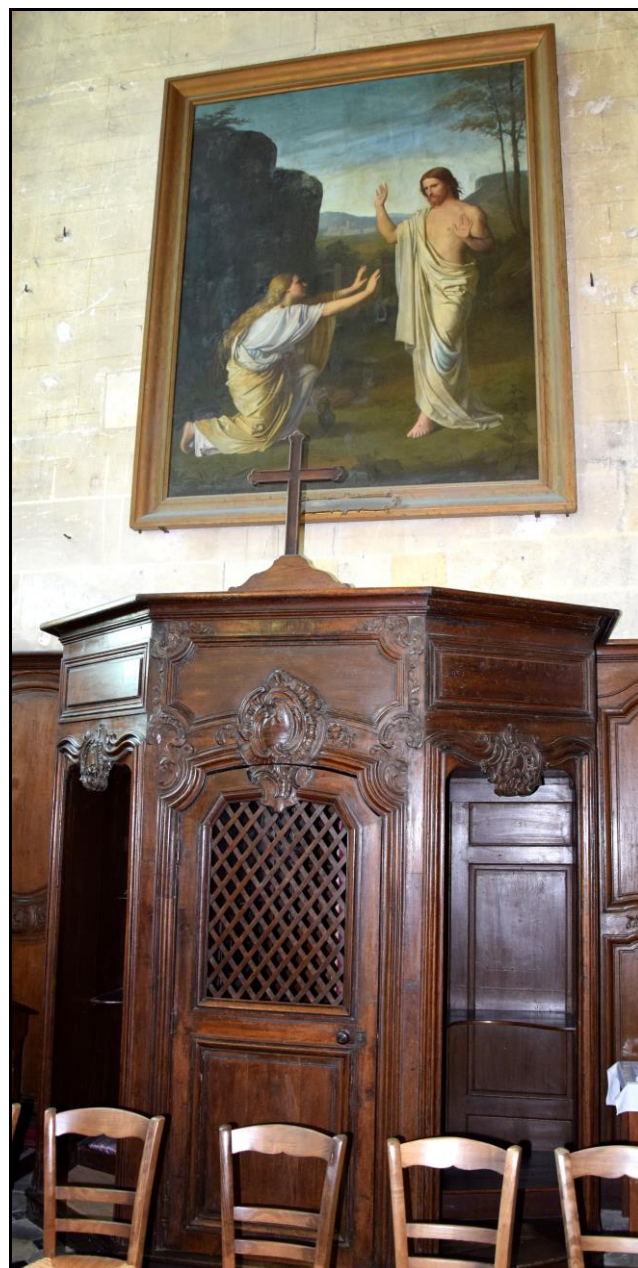
Le petit reliquaire situé sous le tabernacle est l'œuvre d'un chartreux du Mont-Renaud.

Une statue du Sacré-Cœur domine le tabernacle depuis la nouvelle consécration de la chapelle au Sacré-Cœur.

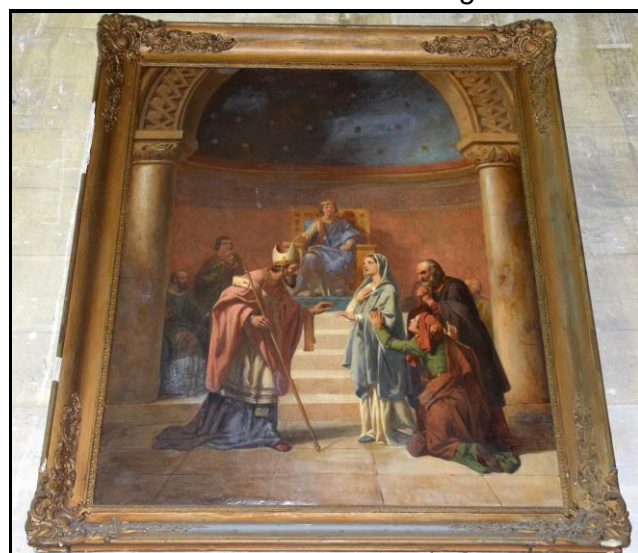
Les boiseries des murs et le confessionnal proviennent de la Chartreuse du Mont-Renaud, très décorés d'attributs, ils ont été restaurés par la maison Garnier de Paris entre 1928 et 1929. A côté de l'autel est une console du XVIII^e.

Le lustre en bois est du XVII^e siècle.

Trois tableaux sont à citer : un Christ-en-Croix, une apparition du Christ à sainte Marie-Madeleine (scène Noli non tangere - Ne me touche pas – œuvre de B. Poncet donnée par l'empereur Napoléon III) et un saint Eloi remettant à sainte Godeberthe son anneau de religieuse, signé d'A. Depacou.



*Le confessionnal
et le tableau « Noli me tangere ».*



Saint Eloi et sainte Godeberthe.

⁷⁶ Rue de Chauny ; le couvent disparut lors de la Révolution. Les Capucins étaient un ordre mineur créé en 1528 par le Pape Clément VI (Pape à Avignon de 1342 à 1352) dans la tradition des Franciscains.

⁷⁷ La Manne nourrit les Hébreux, dans le désert, pendant les quarante jours de l'Exode, jusqu'à leur entrée dans le pays de Canaan.

⁷⁸ Les Hébreux s'opposent à Dieu pendant cet exode. Moïse fabrique un serpent d'airain qui permet aux croyants d'être protégés des serpents qui les menacent.

Le pavage du sol

Si le pavage au sol est constitué de carreaux noirs et blancs, une sépulture est encore visible entre deux colonnes. Il s'agit de celle de François Isaac de la Cropte de Bourzac, dont l'épithaphe est parfaitement lisible.



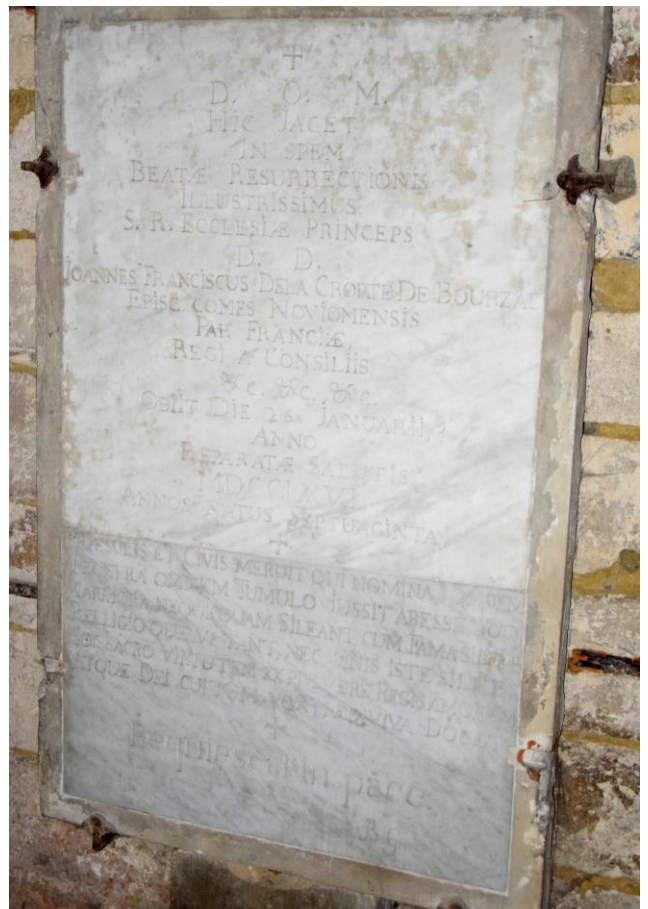
Ci-gît

Haut et puissant seigneur
François Isaac de la Cropte
Comte de Bourzac marquis
De la Jarrie seigneur de
Chassagne Belleville et
Autres lieux ci devant
Premier gentilhomme de
La chambre de S.A.S.
Monseigneur le prince de
Conty et ancien mestre
De camp lieutenant du
Régiment de cavalerie
De conty décédé à Noyon
Le 31 juillet 1738 dans
Sa soixante-dix septième
Année de son âge



La partie haute de la pierre tombale représente les armes de la famille de la Cropte de Bourzac ceintes d'une couronne de marquis. Elles se lisent : D'azur, à une bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys du même, l'une posée en chef, et l'autre à la pointe de l'écu.

La pierre tombale de son frère, Jean François de la Cropte de Bourzac, sacré évêque de Noyon le 9 septembre 1734 et décédé le 23 janvier 1766, a été pillée et déposée en 1793. Aujourd'hui scellée à l'entrée du cloître, on peut encore y lire une épithaphe de Gresset⁷⁹ auteur du Ver-Vert.



⁷⁹ Jean Baptiste Gresset naquit en 1709 à Amiens où il mourut le 16 juin 1773. Il fut Jésuite de 1725 à 1735 et poète.

La plaque de l'archiprêtre Rogeau

Apposée sur un mur à l'entrée de la chapelle, elle masque une excavation dans le mur où repose le cœur de l'abbé Rogeau.



HIC

Optimi et amantissimi pastoris

D.D. Francisci ROGEAU

COR

Die XXVI Maii Anno MDCCCLXXXIX

Pio amore parochiani

Ponebant

Cor sapientis erudiet os ejus et labiis ejus addet gratiam

(Prov.XVI,23)

« Ici se trouve le cœur du meilleur et du plus aimé des pasteurs M. François Rogeau. Ses paroissiens dans leur pieuse affection l'y ont déposé le 26 mai 1889.

Le cœur du sage donne la sagesse à sa bouche, et sur ses lèvres s'accroît le savoir »

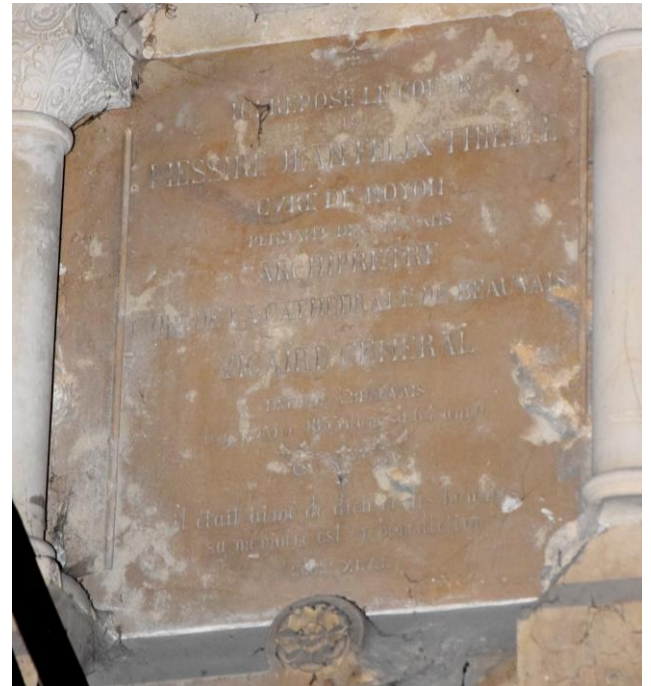


François Rogeau

François Rogeau, vicaire général honoraire, est archiprêtre de Noyon de 1854 jusqu'à sa démission en 1888. Il décède en mai 1889.

La plaque du curé Thièble

Une autre plaque insérée entre deux colonnettes du mur sud rappelle le passage de Jean Thièble, curé de Noyon de 1935 à 1954.



Ici repose le Cœur
de

Messire Jean Félix THIEBLE

Curé de Noyon

Pendant dix-sept ans

Archiprêtre

Curé de la cathédrale de Beauvais

Et Vicaire général

Décédé à Beauvais

Le 9 janvier 1855, dans sa 64^{ème} année

Il était aimé de Dieu et des hommes

Sa mémoire est en bénédiction 5ccli XLV.I

La plaque à Mme Foulon de Vaulx

Cette plaque apposée en hauteur rappelle que la chapelle fut endommagée en 1917 et restaurée grâce à un don d'André Foulon de Vaulx (né à Noyon le 15 mai 1873 et mort à Paris le 18 décembre 1951), en mémoire de son épouse Alice Juliette Marie Charlotte qui décéda à Paris le 10 avril 1852 et fut inhumée dans le cimetière Saint-Louis de Versailles le 23 mai 1852. ■

Les victimes noyonnaises de l'incendie du Bazar de la Charité : 4 mai 1897, le 9^e Cuirassiers en deuil

par Isabelle Gicquiaud, membre de la Société Historique de Noyon

Tous les ans depuis 1885, les œuvres de bienfaisance organisaient à Paris un « Bazar de la Charité » permettant de réunir des fonds pour aider les plus démunis. En ce début de mai 1897, toutes les Dames de l'aristocratie parisienne et provinciale s'étaient réunies autour de la duchesse d'Alençon, sœur de « Sissi » dans un hangar transformé en rue du Moyen-Age. Le clou de ces journées devait être le spectacle du tout récent cinématographe... C'est lui qui mit le feu aux poudres : en un quart d'heure, tous les décors de carton-pâte s'embrasèrent !



VUE D'ENSEMBLE DU « BAZAR DE LA CHARITE » AVANT L'INSTALLATION DES COMPTOIRS

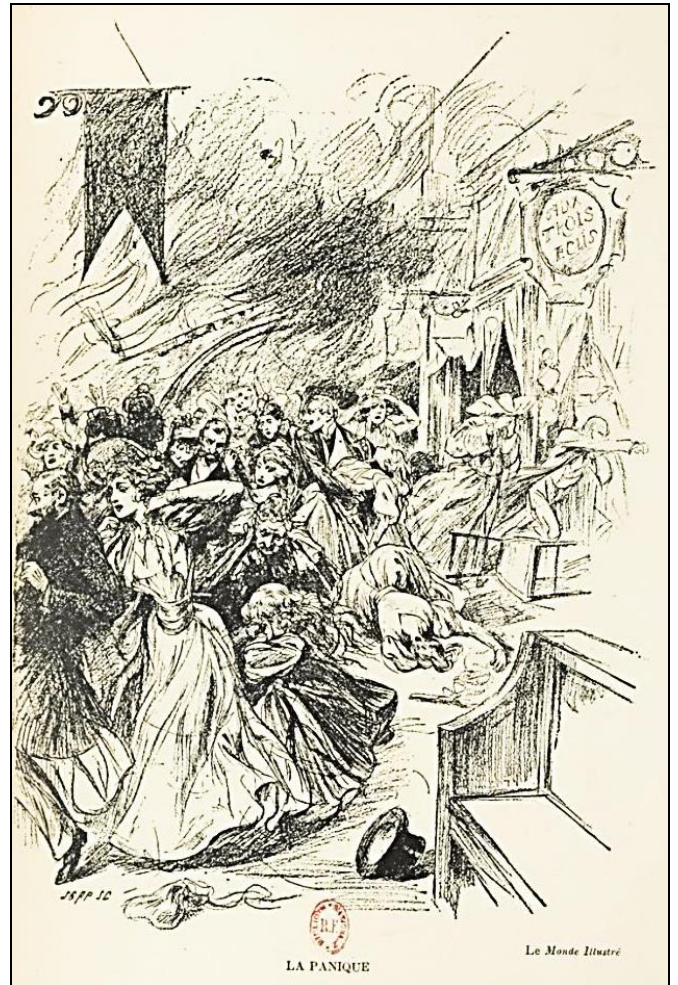
De l'Illustration

Un incendie meurtrier

Le peintre Jean François Raffaelli, dont l'épouse et la fille furent blessées, témoigna : « *Elles venaient d'entrer dans le bazar de la Charité ; elles y avaient fait seulement quelques pas lorsqu'elles entendirent, partant du fond du hall, le cri sinistre : « Au feu ! Au feu ! » Elles voulurent rebrousser chemin, mais comme une traînée de poudre, le grand velum suspendu sur leurs têtes s'enflammait ... La plupart des dames présentes étaient vêtues de robes aux corsages légers, surchargés de volants de mousseline, ou portaient des collets bouffants de dentelles. Ces menus colifichets s'enflammèrent presque simultanément... » Malgré leurs brûlures et blessures, toutes deux survécurent.*

Un autre témoin rapporta : « *Les flammes, en moins de trois minutes, gagnèrent les frises des décors, courant dans les toiles peintes avec la rapidité de la foudre ... Ce fut une panique inimaginable. Il y avait à peu près, à ce moment-là, 1200 personnes dans le Bazar. »*

L'incendie fit 126 victimes dont seulement six hommes, ce qui alimenta une vaste polémique sur le comportement des « marquis de l'escampette » et autres « Chevaliers de la Pétoche » piétinant sans scrupule les femmes piégées par leurs vastes robes.



La Panique, d'après Le Monde Illustré

Les victimes noyonnaises

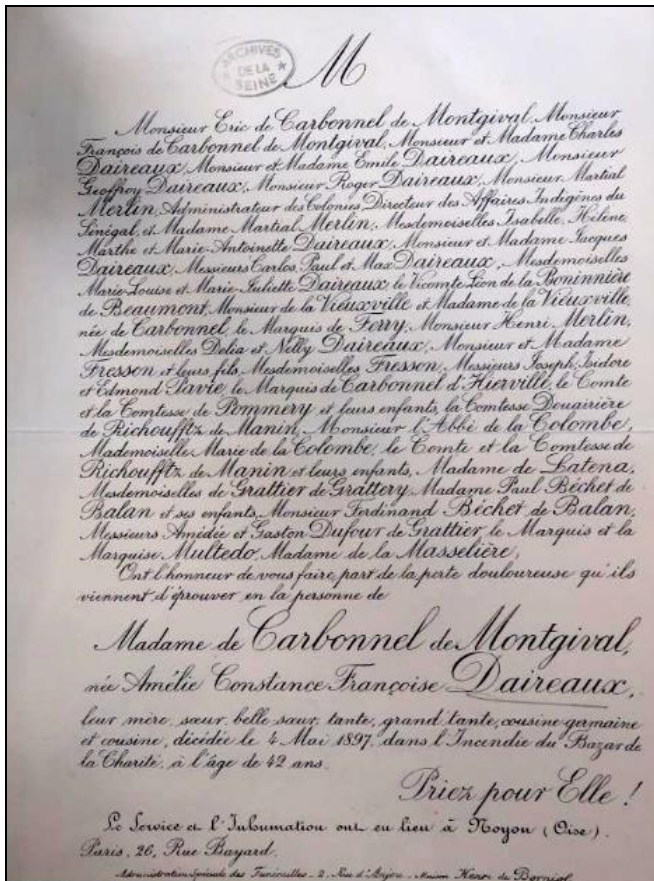
Amélie Daireaux

Parmi les victimes, figuraient des personnalités noyonnaises telle Amélie Daireaux, veuve de Hughes de Carbonnel. Celui-ci était le fils de Théodore de Carbonnel et d'Emilie de Richoufftz qui habitèrent au 19 puis au 21 rue Saint Eloi.

Au moment de la catastrophe, Amélie vivait avec ses fils 26 rue Bayard à Paris, à quelques mètres seulement de la rue Goujon où se déclara l'incendie. Elle devait y retrouver des connaissances parmi les épouses, mères ou sœurs d'officiers noyonnais du 9^e Cuirassiers qui avaient fait le déplacement à Paris.



Plaque mortuaire de la famille de Richoufftz-Carbonnel.



Faire-part de décès d'Amélie Daireaux

Henriette d'Hinnisdal

Autre victime de notre région, la jeune comtesse Henriette d'Hinnisdal, dont la mère, châtelaine de Tilloloy, fut grièvement atteinte par les flammes, et dont les deux sœurs échappèrent miraculeusement à la mort. Mlle d'Hinnisdal était avec Mlle Antoinette de Mandat-Grancey, 19 ans, au comptoir de la vicomtesse de Saint-Périer.



Henriette d'Hinnisdal

Toutes trois périrent. Selon un témoignage : « Devant la petite boutique de Mme la duchesse d'Alençon, Mme la comtesse d'Arschot, née de Louvencourt, se jette à

genoux en priant Dieu. Un monsieur, admirant son courage et sa foi, s'élançe sur un tas de planches, en arrache une, et, la tenant des deux mains, lui en fait un abri contre les étincelles goudronnées qui tombent du plafond. Mme d'Arschot, ainsi protégée, peut, avec sa jeune cousine, la comtesse de Boigne, arriver à la sortie. »



La vicomtesse de Saint-Périer

Héléne de Mandat-Grancey

Légèrement brûlée au visage, Héléne de Mandat-Grancey était l'épouse d'Elzéar de Boigne, capitaine au 9^e Cuirassiers. En 1896, ils occupaient la Villa Beauséjour boulevard Saint Eloi. Le capitaine de Boigne mourut prématurément en 1902 à l'âge de 37 ans. Leur fils, François, comte de Boigne, né le 18 août 1896 à Noyon, pilote de chasse, épousera Lydia Bugatti, fille du constructeur automobile.

Quant à la sœur d'Héléne, Antoinette de Mandat-Grancey, que sa mère tenta de sauver, elle mourut étouffée par la foule paniquée. Son corps ne fut retrouvé qu'après de longues recherches. « Son frère vint la chercher parmi les victimes exposées au palais de l'Industrie ... quand, à la lueur d'une torche, il voit briller un bijou, une bague qu'il lui a donnée... »



Antoinette de Mandat-Grancey



Plaque commémorative

Jules Huret, premier grand reporter, journaliste au Figaro, relata les événements : « On vient de découvrir le cadavre de Mme Hoskier. Sa femme de chambre est là : Je la reconnais, dit la pauvre femme... ce sont ses petits pieds et ses boucles d'oreilles en perle... et son bracelet... Mon Dieu ! mon Dieu ! Et Monsieur qui est parti avant-hier pour la Russie... Et sa fille, Mme Roland-Gosselin, elle est là aussi, tenez, à côté d'elle... » Belle-mère et belle-sœur du commandant Comminges de Guitaut du 9^e Cuirassiers dont l'épouse échappe de peu à la mort. Ils habitaient 3 rue des Boucheries.



Elisabeth Hoskier



Marie-Henriette Roland-Gosselin

Hélène Dutreil

Autre victime, la nièce du Lieutenant de Cuirassiers Michel de Warenguien, Hélène Dutreil, 19 ans, qui périt à côté de ses deux amies, Marie Louise et Yvonne de Chevilly : « C'était une jeune personne dont la figure était complètement brûlée ... le corps était vêtu d'une robe violette... elle était venue au Bazar de la Charité avec sa gouvernante anglaise... et n'en n'était plus ressortie. M. Maurice Dutreil, frère de la défunte, et ses deux cousins reconnurent le corps. »



Hélène Dutreil

La vicomtesse de Beauchamp

La Revue des deux mondes de mai 2017 rapporta la manière dont périt la sœur de l'impératrice Elisabeth d'Autriche : « La duchesse d'Alençon, invitée d'honneur, tarde à sortir : elle force ses dames de compagnie et ses religieuses à partir devant elle. Lorsqu'elle tente de s'échapper à son tour, il est trop tard. D'après la posture dans laquelle son cadavre carbonisé a été retrouvé, elle est morte en étreignant étroitement la jeune vicomtesse de Beauchamp afin de lui épargner le gros des flammes ; le geste fut

efficace, puisque la vicomtesse mourut visiblement d'asphyxie, sans douleur, tandis qu'elle-même fut brûlée vive et expira dans d'atroces souffrances.



La duchesse d'Alençon.

Le corps de la vicomtesse de Beauchamp, née Turquet de la Boisserie, a été, avec celui de la duchesse d'Alençon (à côté de laquelle elle se trouvait) l'un des plus abîmés par les flammes. Il a fallu le concours de son dentiste et de son médecin pour en établir l'identité. La vicomtesse devait, dans les premiers jours, retourner avec ses trois enfants à Noyon où son mari est capitaine au 9^{ème} Cuirassiers. » Ils logeaient rue de Grèce (n°4) comme beaucoup d'officiers.

Mme Robert de Beauchamp était accompagnée de sa belle-sœur, Thérèse Vitali, mécène du dessinateur paysagiste Ferdinand Bac, et épouse du capitaine d'Artillerie François Robert de Beauchamp. Si celle-ci survécut à la catastrophe, son fils et son mari périrent pendant la première guerre mondiale, l'un à Verdun en 1917, l'autre en 1918.



*Mme de Beauchamp et ses fils
le 1^{er} janvier 1897.*

Triste destinée que celle de cette famille : après le drame qui coûta la vie à sa jeune épouse, le Capitaine Robert de Beauchamp quitta l'armée. Il mourut à Paris en 1917. Leurs trois fils qui figurent sur la photo prise quelques mois avant le drame du Bazar de la Charité, périrent au combat durant la première guerre mondiale :

- Hubert, sous-lieutenant au 125^{ème} RI à Ypres le 19/01/1915.
- Louis, aviateur abattu en plein vol au-dessus de Verdun le 7/12/1916.
- Jean, aviateur tué en combat aérien au-dessus d'Oulchy le Château le 25/07/1918.

La polémique monte

En juin 1897, devant le nombre de familles touchées par le deuil, le 9^{ème} Cuirassiers annule les festivités prévues pour célébrer la victoire de Fleurus de 1815.

Lors des obsèques à Notre-Dame, le père Ollivier, des frères prêcheurs, proclama :

« Sans doute, elles avaient cruellement souffert, ces fières et douces femmes dont les pères, les époux, les frères avaient versé leur sang pour la patrie (guerre de 1870)... L'expiation n'était pas suffisante et les plus pures victimes manquaient à l'holocauste ...

La France a mérité ce châtement ... C'est fait ! L'ange exterminateur a passé ... »

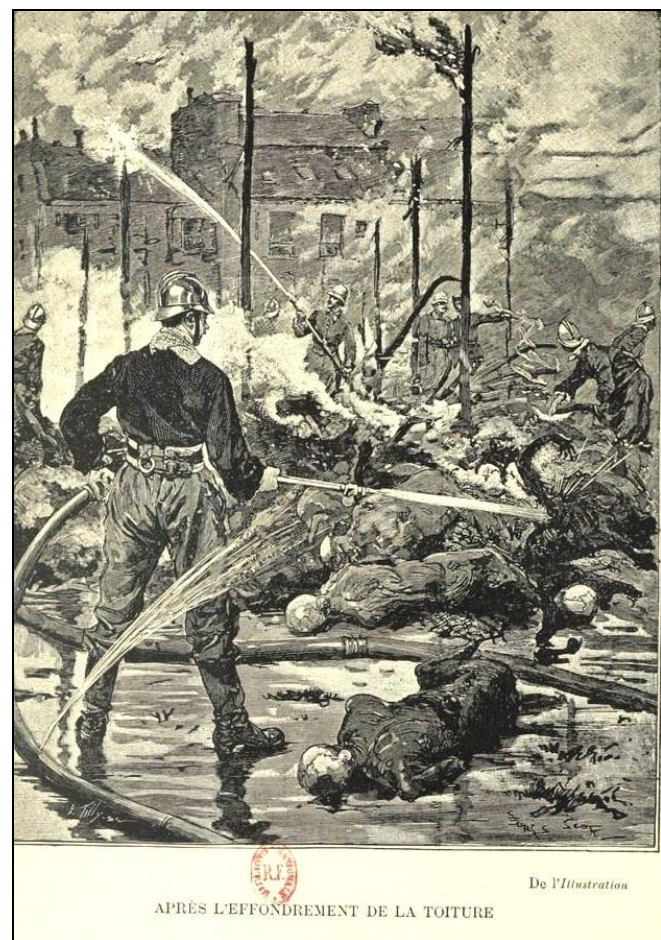
Dans les jours qui suivirent, une vive polémique se déchaîna dans la presse opposant chrétiens, nationalistes, socialistes, dreyfusards et antidreyfusards, féministes ... Ainsi, le discours du Père Ollivier : « *Hélas ! de nos temps mêmes, la France a mérité ce châtement par un nouvel abandon de ses traditions. Au lieu de marcher à la tête de la civilisation chrétienne, elle a consenti à suivre en servante ou en esclave des doctrines aussi étrangères à son génie qu'à son baptême ; elle s'est pliée à des mœurs où rien ne se reconnaissait de sa fière et généreuse nature, et son nom est devenu synonyme de folie et d'ingratitude envers Dieu. C'était le faire, hélas ! synonyme de malheur, puisque Dieu, ne voulant pas l'abandonner, devait la soumettre à l'expiation.* »

éclos ou fleurs épanouies, l'Ange de la mort est venu les cueillir toutes indistinctement, en un soir de printemps, dans ce cercle de feu devenu pour elles, tout à coup, l'aurore brillante des félicités éternelles ! »

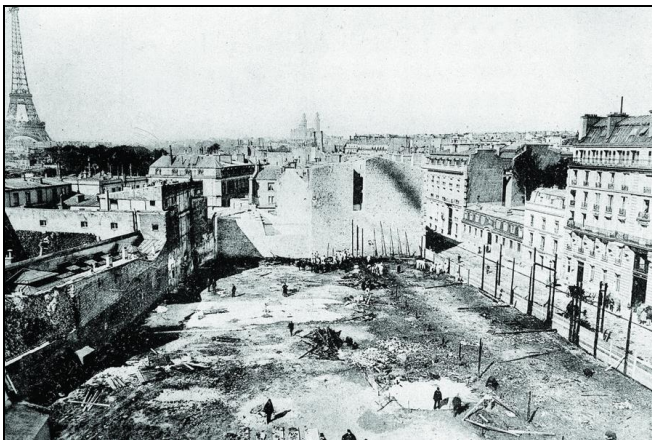
Lucien Millevoie, boulangiste, rédacteur en chef du journal nationaliste « La Patrie », pilier du camp antidreyfusard : « *Puisse au moins de cet épouvantable malheur sortir une grande leçon de fraternité nationale et sociale ! Aucun sectaire n'osera écrire : « Ces morts ne sont point des nôtres. Laissons l'aristocratie pleurer et enterrer ces cadavres. » Victimes humaines, victimes françaises, victimes sacrées pour toutes les âmes ! Que le feu brûle les mineurs dans les entrailles de la terre ou qu'il dévore sous le soleil des femmes, des jeunes filles élégamment parées, la douleur publique ne fait point de différence. Sur toutes les calamités nationales coulent les larmes de la France. Et la démocratie s'associe respectueusement, sincèrement au deuil de cette noblesse française affreusement décimée.* »



Le père Félix Charmetant, directeur de l'œuvre d'Orient écrit dans « Le livre d'or des martyrs de la Charité » : « *Boutons à peine*



Georges Clemenceau opposa les comportements de deux classes antagonistes : « *Voyez ces jeunes gens du grand monde qui frappent à coups de cannes, à coups de bottes les femmes affolées, pour s'esquiver lâchement du péril. Voyez ces ouvriers, venus du hasard, qui exposent héroïquement leur vie, le plombier Piquet, qui sauve vingt créatures humaines et, tout brûlé, rentre à l'atelier sans rien dire. Méditez là-dessus, si vous pouvez, derniers représentants des castes dégénérées et gouvernants bourgeois de l'esprit de classe* » (19 mai 1897)



Ruines du Bazar de la Charité

D'autres, à l'esprit plus prosaïque, s'inquiétaient déjà de l'avenir des commerces de luxe parisiens : « *Et voici que, justement, une des conséquences ... de l'incendie du Bazar de la Charité sera une diminution des ressources pour tous ceux qui vivent du luxe et des plaisirs de cette aristocratie si cruellement éprouvée... Déjà de grandes maisons songent à réduire leur personnel... Dans l'organisation actuelle de la vie mondaine, mai et juin sont les deux mois de l'année durant lesquels les fêtes sont les plus nombreuses et les plus brillantes : bals, mariages, réceptions, courses, sont prétexte à toilettes, sans parler des autres dépenses qui en résultent... Les couturiers, les modistes, les bijoutiers, les carrossiers, toutes les branches du commerce de luxe avec ses innombrables ramifications vont subir une crise intense survenue en pleine saison.* » (Le Journal du 7 mai 1897).

Quant à la journaliste militante, pacifiste et féministe, Séverine, elle accusa : « *Parmi ces hommes, on en cite deux qui furent admirables, et jusqu'à dix en tout, qui firent leur devoir. Le reste détala, non seulement en ne sauvant personne, mais encore se frayant un passage dans la chair féminine, à coups de pied, à coups de poing, à coups de talon, à coups de canne.* » (Le Journal)



Séverine

Dans la réalité, hormis quelques ecclésiastiques engagés dans les œuvres de charité, très peu d'hommes participaient à ces journées, se contentant de déposer leurs filles ou épouses à l'entrée du Bazar. Survenant 10 ans après l'incendie de l'Opéra-Comique qui avait fait une centaine de victimes le 25 mai 1887, la catastrophe du Bazar de la Charité contraignit les directeurs de salles de spectacles à prendre des mesures énergiques de sécurité. ■

Les témoignages en italiques sont tirés de deux ouvrages : « La catastrophe du Bazar de la Charité » de Jules Huret, édité en 1897 et « Le Livre d'or des martyrs de la charité » de F. Charmetant, édité lui aussi en 1897.

Ephémérides noyonnaises 2019

par le docteur Jean Lefranc, vice-président de la Société Historique de Noyon

Janvier

Les « gilets jaunes » installés sur un terrain privé en direction de Morlincourt installent une yourte. Le 9 janvier, 80 « Gilets jaunes » défilent entre la gare et le Marché franc.

26 et 27 janvier, Championnat de Tir à l'arc.

Lucie Wagnier, 20 ans le 14 février, 758^{ème} au classement WTA, va poursuivre son entraînement, après deux ans au Centre d'entraînement de Roland-Garros, avec Marion Bartoli qui a gagné Wimbledon en 2013.

Transfert à la Communauté de Communes du Pays Noyonnais de la compétence santé pour créer et gérer le Centre de santé. On note déjà 1664 inscrits.

L'Office de tourisme du Pays Noyonnais en vallées de l'Oise vient de rénover ses locaux de Noyon

Un « city-stade » va être créé à Tarlevesse.

L'Association des Donneurs de sang bénévoles avait été créée en 1994 par Max Brézillon. Son président actuel, Gérard Deguise a le plaisir d'enregistrer un record de 1536 poches de sang collectées, en décembre 2018.

Une discothèque « One Club » avait été créée en 2015 par Cyril Clément sur le boulevard Charmolüe. Elle a fermé ses portes le 31 décembre en raison de plaintes pour bruit.

La Recyclerie rouvre dans 900 m² rue Marceau.

Les travaux de construction des groupes scolaires Jeanne et Henri Weissenburger et Antoine de St Exupéry se poursuivent.

La déconstruction des anciens bâtiments se prépare.



L'Association « Vie libre » présidée par Jean-Philippe Hublet s'est occupée de 126 nouveaux membres à visiter.

La société Bionerval, sur le parc d'activité de Noyon-Passel va vendre 15 millions de kW/h à la SER. Quarante et un cultivateurs accueilleront les résidus de la méthanisation comme engrais.

31 janvier : légère chute de neige.

Février

L'opérateur « orange » commence la commercialisation du très haut débit (trois ans après SFR).

Philippe Müller organise des cours de yoga à Noyon, Pont-l'Évêque et Guiscard.

Le « Barbeau » de Babœuf remettra 500 kilos de poisson dans l'étang des Viviers.

L'Association de médiation interculturelle (AMI) réunit toutes les personnes voulant étudier la langue française. Sont intéressés, en particulier, les 200 réfugiés et demandeurs d'asile présents dans les dispositifs d'accueil noyonnais des associations Coallia et Adoma.

L'abbé Benoît Lecointe archiprêtre de la paroisse Saint-Eloi de Noyon organise un pool de cinq prêtres qui coopéreront pour desservir ensemble les paroisses du nord-est de l'Oise.

Willy Balderacchi, de Caisne, présentera au Salon international de Paris seize de ses ovins.

Les travaux de construction des écoles Weissenburger et Saint-Exupéry sont commencés

Pôle emploi a recensé 4 644 demandeurs d'emploi en décembre contre 4 885, l'an dernier.

Trois religieuses, d'origine nigériane, venant de Beauvais s'installent à Noyon au service de la paroisse.

Le « Courrier Picard » donne les résultats du Bac : 88% de réussite aux Lycée Calvin et Charles de Bovelles.

Edouard Lhotte est le seul producteur d'asperges à Noyon (route de Guiscard).

Avril

5 avril, l'OPAC installe des portillons et clôtures près de la Poste.

L'Association pour l'insertion des chômeurs (APIC) dirigée par Elisabeth Martin a permis le réemploi de 80 personnes.

13 et 14 avril, Noyon Triathlon et la ville de Noyon organisent les championnats de France de duathlon.

On rappelle que l'ancien cinéma, 16 boulevard Ernest Noël à Noyon a été cédé à Denis Cognet, Président de la communauté protestante de Noyon (membre de l'Union d'Eglises dite Alliance des églises Evangéliques interdépendantes, présidée par Henry Opewall), qui en devient propriétaire.

Le 15 avril à 18h45, jour du Lundi Saint, la cathédrale Notre-Dame de Paris prend feu. 400 pompiers sont mobilisés.

Le 18 avril, l'association « Vignoble Noyonnais » a planté cent pieds de cépage blanc.

19 avril, Jean Paul Courboin de Rimbercourt annonce les premières fraises pour dans huit jours...

Mai

4 mai, Rafal Chwast, directeur de Nowy Styl a racheté la Société Magencia qui avait été placée en redressement judiciaire. Ils produiront du mobilier de bureau et gardent les 110 ouvriers.

18 mai, Nuit européenne des Musées.

Du 18 mai au 22 décembre, exposition "Fragments gothiques, la sculpture retrouvée de la cathédrale de Noyon" au Musée du Noyonnais.



19 mai, 20^e Fête de la Moto organisée par « Macadam Riders ».

25 et 26 mai, le Concours international d'Attelage de tradition de Cuts débute au Stade équestre du Grand Parc de Compiègne.

26 mai, Elections européennes : A Noyon : Jordan Bardella (RN) a 33,3 % de voix ; Nathalie Loiseau (LREM) 18% des voix ; Bellamy (Républicain) et Yannick Jadot (Vert) chacun 7,9%.

Deux nouveaux médecins rejoignent le Centre de Santé : Mmes Aigline Brulé et Constance Ferré.

5 juin, inscriptions des collégiens pour l'internat de la réussite. 36 élèves, recrutés depuis la sixième, étaient inscrits cette année. Depuis 2016, ils obtiennent 100% de réussite. Chaque soir, une quinzaine d'enseignants les aident.

Chaque samedi, sur le terrain du Marquet, le Club canin se réunit pour l'éducation des chiens, puis pour l'*Agility* ou le *ring*.

A Vieux-Moulin, « Points-Cœur » gérés par le père Thierry de Roucy, originaire de Noyon, avait racheté la Chaumine qui appartenait au comte Maurice Pillet-Will. Il était membre de la Congrégation de Jésus et Marie à Ourscamp. En 2018, il a été renvoyé de l'état clérical par le Vatican pour désobéissance à son évêque Mgr Rey de Toulon.

On reparle des Gilets Jaunes qui, chassés de la rue d'Orroire, en avril, ne trouvent pas de nouveau terrain. Ils vont le lundi 17 juin faire un grand rassemblement boulevard Carnot.

21 juin, Fête de la musique.

21 juin, à la résidence ORPEA du docteur Hallot, boulevard Carnot, on fête les trente ans de ce groupe.

22 et 23 juin, Fête des Bons enfants à Tarlevesse.

25 juin, canicule.

Juillet

Du 3 au 6 juillet, 12^e Festival international du Folklore organisé par Paulo Mendes.

6 et 7 juillet, la 32^e édition du marché aux fruits rouges est présidée par Elodie Gossuin.



La piscine créée en 1968 a pour chef de bassin Jérôme Chantreux. Elle ouvre son toit et espère 600 amateurs par jour.

13 et 14 juillet, Fête nationale.

A la ferme Saint-Blaise, à la vente de la viande bovine s'ajoute celle d'un élevage de porcs.

19 juillet, un chantier international « Concordia » groupe 17 jeunes autour de la cathédrale.

Le Club des ailes Noyonnaises de Frétoy-le-Château compte parmi ses membres Cyril Padieu qui a remporté la médaille d'or des championnats de France de parachutisme avec son équipe Skynonymous.

Le 30 juillet, les pêcheurs ont eu le plaisir de trouver deux truites, dans la Verse, à l'entrée de Noyon (au Chemin-blanc). La Verse a bénéficié de la création de méandres lui redonnant un parcours favorable à la création de frayères qui avaient disparu.

Le préfet de l'Oise renforce les économies d'eau dans les bassins Divette-Verse, en raison de la sécheresse.

Août

Le 15 août, les paroissiens de Salency (Confrérie de Saint-Médard) participeront à une procession dite « du vœu de Louis XIII » prononcé le 10 février 1638 pour remercier la vierge Marie.

Septembre

Le 2 septembre, 457 élèves du groupe scolaire Weissenburger sont entrés dans leur nouveau groupe scolaire dirigé par Stéphane Conrad. Les maternelles entreront en janvier 2020.

Après le Conservatoire municipal de musique, quatre écoles de musique existent à Noyon. La plus fréquentée, celle de Bruno Leleu, a 80 élèves. A la Croix Saint-Claude, deux professeurs ont créé « Com'un accord » et puis Gl. Musique.

21 et 22 septembre, Journées européennes du Patrimoine.

23 septembre, la Manu à Inovia ouvre un cycle de Bachelor qui développera, en trois ans le métier de développeur web ou de webdesigner pour trente étudiants.

26 et 29 septembre, vendange des vignobles Noyonnais. L'association est présidée par Jean-Claude Le Bihan.

Les revenus moyens à Noyon sont de 1 205 € alors que la moyenne nationale est de 1 711 €. La ville est la 21^e des communes du Noyonnais.

Octobre

Le 20 octobre, Cyril Carloux et son épouse Amandine reçoivent le prix des Hauts-de-France des bouchers-charcutiers pour la création de leur boudin blanc et de leur saucisson à l'ail.

Novembre

En novembre commence l'avant-projet définissant le futur Canal Seine-Nord-Europe sur les 47 km de Passel à Allaines.

Le 12 novembre, un silo de la Coopérative Agora du Canal du Nord s'effondre.



L'Épicerie sociale mobilise 30 volontaires pour aider 850 familles du Noyonnais.

30 novembre, un investissement de 3 millions d'euros permet à Picardie-Suez de promettre une eau plus douce en calcaire pour 2011.

Décembre

Début des travaux de la déviation ouest de Noyon.

Du 6 au 26 décembre, Noyon rouge et blanc : village de Noël et animations.

Le Cosec, rue Jean Moulin, prend le nom de Gymnase Pierre Dubois, ancien maire de 1965 à 1989, décédé le 10 décembre 2015.

Trois services s'occupent des migrants à Noyon : 74 places en centre d'accueil (CADA) et 104 au centre d'accueil et d'orientation / hébergement d'urgence (CAO/HUDA) pour demandeurs d'asile et 30 places en centre provisoire d'hébergement (CPH) pour les réfugiés.

Serge Legrand préside l'Association des donneurs de sang bénévoles (ADSB) ; environ 110 donneurs se présentent à chaque don et 1 568 dons sont enregistrés pour 2019.

Librairie de la Société Historique

Comptes rendus et mémoires de la SHASN

Tome 25 (1^{ère} partie)

Tome 26 (2^{ème} partie)

Tome 29

Tome 30

Tome 31

Tome 32

Tome 34

Tome 35

Tome 36

Tome 37

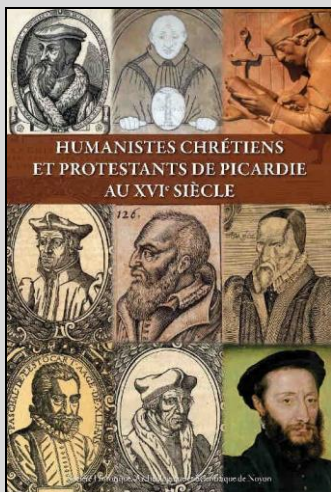
Tome 38

Chacun de ces tomes est en vente au prix de 10€

Tome 39, 20€

Tome 40, 15€

Tome 41, 12€



Etude sur la bourgeoisie au Moyen-Age, par Carolus Barré, 20€

L'exposition rétrospective du Noyonnais (1932), 5€

Le livre rouge de Noyon (1932), par Léon Mazière, 5€

Inauguration du médaillon de Pierre Ramus à Cuts (1941), 10€

Les origines de Jacques-Michel Coupé, par Gaston Braillon (1983), 7,60€

Le clergé du Noyonnais pendant la Révolution (1987), par Gaston Braillon, 10€

La Ville de Noyon, catalogue d'exposition franco-allemand (1988), DRAC, 10€

Noyon dans la tourmente révolutionnaire (1989), par Jean Goumard, 10€

Jacques Sarazin, sculpteur du Roy (1992), par Jean Goumard, 12€

Les derniers cisterciens à la Révolution (1993), par Gaston Braillon, 8€

Chroniques d'un demi-siècle, Noyon 1900-1950 (1994), par Gabrielle Delbecque, 15€

L'occupation allemande de Noyon, carnets de guerre d'une sœur infirmière (2003), par Sœur Saint-Eleuthère, 14€

La Bataille de Mauconseil (2008), par Jean-Yves Bonnard et Jérôme Pautzet, 10€

Tarfesse et Happlincourt (2008), par le Dr Jean Lefranc, 10€

Sœur Pauline (2009), par Georges-Philippe Samson, 12€

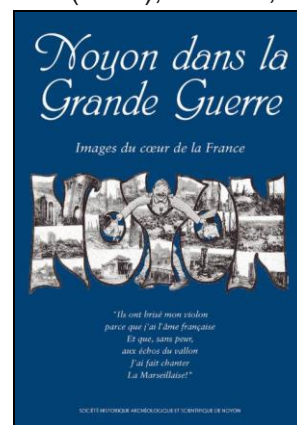
Le 9^{ème} Cuirassiers à Noyon (1894-1914) (2009) par Jean-Jacques Gorlet et le Dr Jean Lefranc, 15€

Architectures et sculptures gothiques (2011), collectif, 20€

Nouvelles Annales du chanoine Sézille (2012), annoté par Eloi Delbecque, 20€

La guerre de 1870 – 1871 dans l'Oise (2013), collectif, 20€

Noyon dans la Grande Guerre (2014), collectif, 12€



Entrer en guerre dans l'Oise (2015), collectif, 25€

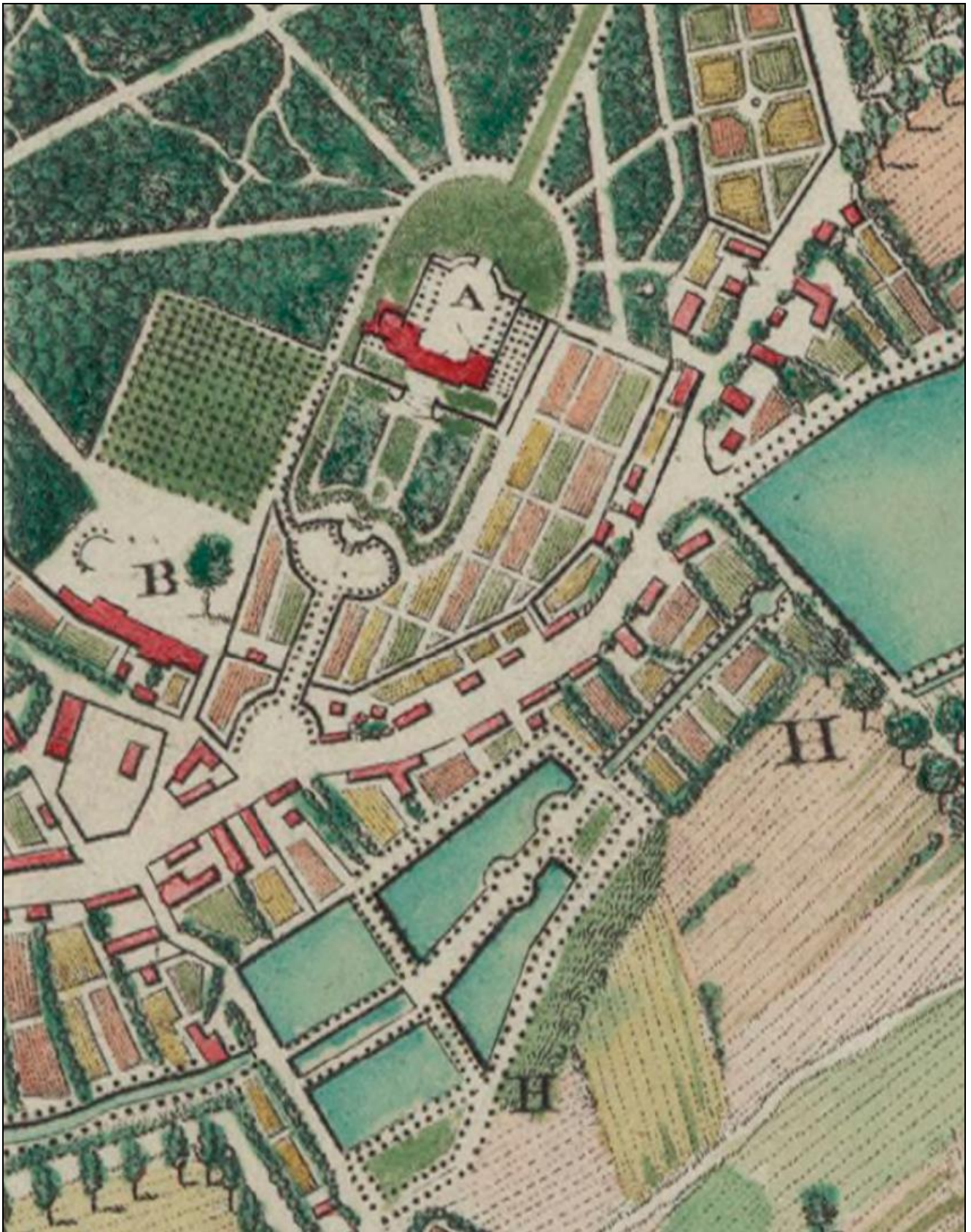
Etre en guerre dans l'Oise (2018), collectif, 25€

39/45 dans l'Oise, par Jean-Yves Bonnard (2019), 9€



BON DE COMMANDE

Société Historique de Noyon
Hôtel de ville – 60400 Noyon



Détail de la Terre et seigneurie de Carlepont, maison de campagne de Mgr l'Evêque de Noyon, 1787.